

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4090 du Vendredi 24 Septembre 2021 - 69^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

UNIVERSITE MARIEN NGOUABI

Le Gouvernement et l'intersyndicale ont levé la grève

(P.3)

COUP D'ETAT MANQUE AU SOUDAN



Le général Abdel Fattah el-Burhane (P.7)

Les soutiens d'el-Béchir pointés du doigt

SŒURS DE SAINT JOSEPH DE CLUNY (ARCHIDIOCESE DE POINTE-NOIRE)

Sœur Carele-Marie Laure Banga-Mfoutou s'est engagée définitivement à la suite du Christ

Soeur Carele Marie Laure Banga Mfou-tou entourée de Mgr Miguel Angel Olaverri (crosse en main) et de Mgr Daniel Mizonzo

(P.10)



DISPARITION

Jacques Koyo "Chairman" a quitté la terre des hommes !



Jacques Koyo dit "Chairman" (P.13)

EDITORIAL

Encore un !

LES BOUQUETS CANAL+



TOUJOURS + DE FOOT ENSEMBLE

REABONNEZ-VOUS EN AVANCE 7 JOURS DE CHAINES EN PLUS TOUT DE SUITE



ANNONCES

Maître Giscard BA VOUEZA-GUINOT, Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville.
Tél: (00242)04.418.20.81106.540.59.45, B.P: 15.244
E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail .com
République du Congo

ANNONCE LEGALE CONSTITUTION «CREPUS CONGO» S.A.R.L.U

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle Au Capital de 1.000.000 FRANCS CFA
Siège Social: 50, rue Jules Grevy, Bacongo, Brazzaville.
RCCM: CG-BZV-01-2021-B13-00446 REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 09 septembre 2021, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 13 septembre 2021, sous Folio 160/1, numéro 1256, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (S.A.R.L.U);

Objet social: La société a pour objet en tous pays, notamment dans les Etats parties au traité OHADA et plus particulièrement en République du Congo:

- La vente des additifs; - La fabrication des clés et cachets; - La vente des pièces détachées de motos et d'automobiles; - La vente des mobiliers de bureau, des consommables informatiques et des fournitures de bureau; - La vente des produits cosmétiques; - Les prestations de services en informatique (impression, photocopie ...); - L'alimentation et la vente des produits congelés; - L'habillement; - La vente des produits de médecine non médicamenteux; - La vente d'eau minérale; - Les services de change; - L'import-export.

Dénomination: «CREPUS CONGO»;
Siège social: 50, rue Jules Grevy, Bacongo, Brazzaville, République du Congo.

Durée: quatre vingt-dix-neuf (99) années, à

compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation prévus par les statuts;
Capital Social: UN MILLION (1.000.000) de FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) FRANCS CFA chacune numérotées de 1 à 100, entièrement souscrites par l'associé unique;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 09 septembre 2021 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 13 septembre 2021, sous folio 760/3, numéro 1258. Il a été constaté que toutes les parts souscrites ont intégralement été libérées par l'associé unique;

Gérance: aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Constitutive en date à Brazzaville du 09 septembre 2021, Madame SONY BOUTAN-SI Darmalia, de nationalité congolaise, demeurant à Brazzaville, a été désignée comme gérante pour une durée de trois (3) ans;

Immatriculation au RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 15 septembre 2021, sous le numéro CG-BZV-01-2021-B13-00446.

Fait à Brazzaville, le 21 septembre 2021

Pour avis

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire.

OFFICE NOTARIAL J.A. MISSAMOU MAMPOUYA

Avenue de l'amitié
Brazzaville
B.P.14175-Tél: 06-666-11-94/05-576-87-92
E-mail: contact@missamoumampouya-officenotarial.cg
Domaine: www.missamoumampouya-officenotarial.cg

«EQUIPEMENTS MEDICO-CHIRURGICAUX CONGO» S.A.R.L.

Société à Responsabilité Limitée/Au capital de 1.000.000 de Francs CFA
Siège social: 54, Avenue Félix Eboué, Centre-ville
Brazzaville (REPUBLIQUE DU CONGO)/R.C.C.M: CG BZV-01-2021-B12-00255

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué le 18 Août 2021, conformément à l'Acte Uniforme de l'OHADA, relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, une Société à Responsabilité Limitée dénommée «EQUIPEMENTS MEDICO-CHIRURGICAUX CONGO» S.A.R.L, dont les statuts reçus le 18 Août 2021 par le Notaire soussigné.

Statuts enregistrés à Brazzaville EDT Plaine, le 31 août 2018, Folio 159/23, n°3517.

• **Objet:** - La vente et l'installation d'équipements et consommables médicaux et chirurgicaux;

• **Siège social:** 54 Avenue Félix Eboué, centre-ville, Brazzaville

(REPUBLIQUE DU CONGO).

• **Apport en numéraire: Déclaration Notariée de Souscriptions et de Versements:** Enregistrée le 31 août 2021 à Brazzaville, EDT Plaine, Folio 159/24 n°3518 pour la somme d'UN MILLION (1.000.000) de Francs CFA

• **ACPCE:** RCCM N° CG BZV-01-2021-B12-00255 du 08 Septembre 2021

• **Gérant:** Monsieur Sidi Mohamed SIDI

Pour avis

Le notaire

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC DIRECTION DES IMPOTS ET DES DOMAINES DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE DOMANIALE DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DU KOULOU BUREAU DE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CENTRE

ANNONCE LEGALE N°08/2021/MFB/DGID/DEFFD/BCHPF-PN,CENTRE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la conservation des hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Centre, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et réquerants suivants:

N°	N° DE REQUISITION		QUARTIERS	Arr./DPT	REQUERANTS
1	29461 DU 23/11/2020	Plle(s) 07	NGOYO	Arr,6	MAYENGO Charlotte
2	28544 DU 05/07/2019	Plle(s) 01	COTE MATEVE	Arr,6	KIORI Estimé Jolicoeur
3	29735 DU 28/06/2021	Plle(s) 04	COTE MATEVE	Arr,6	LOUZOLO NZAOU DINAWA Roland Dimitri
4	29591 DU 02/03/2021	Plle(s) 247 ter	Camp 31 juillet	Arr,01	BOUKAKA FREDAH Renette Séphora
5	26050 DU 19/05/2016	Plle(s) 06	MPAKA	Arr,6	MAKOUMBOU Crydege
6	26628 DU 15/12/2016	Plle(s) 01	NGOYO	Arr, 06	DAMBA Alyde Rhudell
7	29675 DU 19/05/2021	Plle (s) Terrain rural	Village tandou-mboma	Tchiamba-nzassi	SOCIETE GREEN SERVICES
8	29396 DU 21/10/2020	Plls(s) 06	Tchimbambouka (plage)	Arr, 06	PENA PITRA Karl Henri
9	26046 DU 18/05/2016	Plls(s) 05 bis	COTE MATEVE	Arr,6	LUKONGO LOKOLONGA
10	28838 DU 12/12/2019	Plle(s) 02 bis	MAKAYABOU	Arr, 05	NGOUABIRA Hervé Ludovic
11	29026 DU 08/06/2020	Plle(s) 01	Tchimbamba Vachereau	Arr, 01	Ornellia Nice Delta MAKANGA
12	29606 DU 11/03/2021	Plle(s) 01, 02, 03, 04	DIOSSO	Loango	LOKO Séraphin Arsène
13	29659 DU 26/04/2021	Plle(s) 01, 02, 03, 04, 05, 07, 08, 09, 10	DJENO	Arr, 6	SIKA Cynthia Sivory
14	29372 DU 12/10/2020	plle(s) 05	DJENO	Arr, 6	BESSOVI SOSSA Isidore
15	29767 DU 23/07/2021	Plle(s) /	HINDA	tchikatanga	MAVOUNGOU Ilitch Fortuné
16	29747 DU 06/07/2020	Plle(s) 409	Aéroport	Arr, 1	NGOKA AYEBA Aymar
17	29662 DU 28/04/2021	plle(s) 01 bis	MPAKA 120	Arr, 6	NGOMA OUSMANE Berkely
18	25885 DU 19/05/2021	plle(s) 09 bis	NGOYO	Arr 6	KIDZOUNOU MAMBOU Wilfrid Adrien
19	29721 DU 21/06/2021	Plle(s) 24	TCHIMBAMBA	Arr, 1	AYESSA NDINGA DZEMA
20	29312 DU 11/12/2020	Plle(s) 03	KM4	Arr, 1	MABIALA BOUKAMA Alain Joachim
21	29730 DU 03/06/2021	plle(s) 04	NGOYO	Arr,6	BADENIKA Chancel Thibault
22	29308 DU 14/09/2020	Plle(s) 03	NGOYO	Arr,06	KOMBELLY-DA Ruisseau des Merveilles
23	28844 DU 18/09/2019	Plle(s) 06	NGOYO	Arr, 6	MOUKENGUE TCHENGUE Prisca Félicité Marie
24	29787 DU 30/07/2021	Plle(s) domaine	BONDI	Loango	BITAR Angela
25	26747 DU 13/02/2017	Plle(s) 14	POUDRIERE	Arr, 6	KOUDEDE Daniela A, KOUDEDE Ruth EVELDA
26	23639 DU 10/04/2014	Plle(s) 352	Bourse du travail	Arr, 1	BOUITI Paul
27	21967 DU 27/01/2012	Plle(s) 20 qter	CENTRE VILLE	Arr, 1	ELONGO Jean Didier
28	29685 DU 28/05/2021	Plle(s) 11	NGOYO	Arr, 6	OBARA-NGOLI François le Prince
29	29687 DU 16/04/2021	Plle(s) 01	NGOYO	Arr, 6	NGOLI-OBRA Philippe
30	29628 DU 23/03/2021	plle(s) 02	TCHIMBAMBA	Arr, 6	Siilvère EVRARD FILA-MBOMBOLO

Au-déla d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevables. (Arr. 26 de la loi 17/2000, du 30 décembre 2020, portant Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 15 septembre 2021

Le Chef de Bureau, Yvon Faustin Magloire OKEMBA

COVID-19

L'état d'urgence sanitaire prorogé

L'évolution de la pandémie au Congo et la détection des nouveaux variants inquiètent. Face à la propagation de la pandémie, notamment dans les deux principales grandes villes du pays, la Coordination nationale de gestion de la pandémie de COVID-19 s'est réunie pour la 27^e fois le 22 septembre 2021 par visioconférence, sous l'autorité du Président de la République, afin d'analyser la situation sanitaire du pays.

Le recours au mécanisme constitutionnel relatif à la prorogation de l'état d'urgence sanitaire a été mis en œuvre à vingt-sept reprises. Malgré cela, la pandémie est toujours là et continue de sévir. Le Gouvernement a sollicité auprès du Parlement, l'autorisation de proroger l'état d'urgence sanitaire pour une nouvelle période de 20 jours, à compter du 23 septembre. Et également le maintien du couvre-feu à Brazzaville et à Pointe-Noire, etc. Les deux chambres du Parlement ont prorogé l'état d'urgence sanitaire, expression d'un appel à la vigilance et à la discipline.

Le Congo qui en est à sa vingt septième prorogation, accompagnée d'un bataillon de mesures pour contrer la maladie, est loin de voir une reprise normale de ses transports, services et échanges commerciaux. Le virus circule toujours librement.

Le relâchement des mesures barrières est l'une des causes de l'augmentation des cas et de la baisse de la vigilance au niveau des frontières, notamment aériennes et fluviales, qui ont favorisé l'importation des

variants britannique et indien (Delta).

L'effort à faire vise une approche coordonnée pour intensifier l'acquisition des vaccins, surtout la régularité des approvisionnements et l'accélération de la vaccination qui, pourtant, reste la stratégie de prévention la plus durable pour se protéger et protéger les autres et lutter contre la propagation. Pour atteindre l'immunité collective, il faudrait vacciner 3 468 906 personnes soit 60% de la population. Or, le pourcentage des personnes totalement vaccinées à ce jour est de 1,79% seulement. Ce qui est très loin du compte.

Le nombre total de doses de vaccin administrées est de 201.575 au 19 juillet 2021. Dans le détail, 162 972 personnes ont été complètement vaccinées correspondant à 319231 doses de vaccins administrées sur 1.092.200 doses disponibles.

Le Gouvernement entend accroître la capacité journalière de dépistage des cas COVID-19 de 1000 à 3000 tests pour un nombre effectif de dépistages à moins de 1000 par jour actuellement. Tout comme le renforcement de la surveillance épidémiologique en tout point



Isidore Mvouba



Pierre Ngolo

y compris de la prise en charge des cas de COVID-19 en consolidant le plateau technique, notamment au CHU et à la clinique Albert Léyono.

Pour atteindre la vaccination du plus grand nombre, le Gouvernement entend mettre à contribution tous les responsables administratifs et politiques, les acteurs du secteur productif et de la société civile ainsi que toutes les couches sociales. Pour cela, il était fait obligation aux personnels de la santé et de enseignements pour se vacciner dans les meilleurs délais. Les ministres devront mettre en œuvre toutes les actions devant amener les fonctionnaires et agents placés sous leur autorité à se faire vacciner, l'administration d'Etat et les structures sous tutelle devant donner l'exemple à l'ensemble de la population, a signifié la Coordination nationale dans son communiqué. Certains ministres l'ont fait. D'autres, par contre, n'ont pas

encore mis cette directive du Premier ministre à exécution.

A ce jour, plusieurs obstacles entravent la mise en œuvre des mesures prises pour résorber cette crise. Il s'agit du déni de la maladie par une bonne partie de la population ; de la faible adhésion de la population au dépistage et à la vaccination; du déficit du personnel qualifié dans le domaine de la réanimation des malades de COVID-19; du faible décaissement des fonds dédiés à la riposte et du faible niveau de mobilisation des financements des partenaires.

S'agissant de la situation épidémiologique, on note une augmentation de cas. Ils sont passés de 13.293 au 5 août 2021 à 13.588 au 26 août 2021, puis à 14.014 au 17 septembre 2021.

Cyr Armel
YABBAT-NGO

UNIVERSITE MARIEN NGOUABI

Le Gouvernement et l'intersyndicale ont levé la grève

La grève illimitée déclenchée par l'intersyndicale de l'Université Marien Ngouabi, le 20 septembre 2021 dans les facultés et instituts de l'alma mater a été levée. La grève avait été déclenchée pour le non-respect du protocole d'accord signé le 1er août 2019. Le Premier ministre Anatole Collinet Makosso a reçu la coordination élargie du collège de l'intersyndicale, le 21 septembre à la Primature. En présence de Jean-Luc Mouthou, ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, représentant la ministre de l'Enseignement supérieur.

La séance de travail a porté sur les revendications syndicales contenues dans la déclaration du 15 septembre dernier: paiement des arriérés de salaires et des heures diverses dues de 2014 à 2020 (encadrements des mémoires, thèses, heures supplémentaires et surveillance des examens); la concomitance dans le paiement des salaires des agents de l'Université Marien Ngouabi et de ceux de la Fonction publique; le versement d'une enveloppe spéciale pour la rentrée académique 2021-2022. Ce que le Gouvernement s'était engagé à respecter.

Mais ces engagements n'ont pas connu d'avancées. Constatant que le Gouvernement n'a pas fait bouger les lignes, l'intersyndicale qui a assimilé cet état de fait à une violation du protocole d'accord dont la validité a pris fin le 30 juin dernier, a mis sa menace de grève à exécution le 20 septembre.

Toutes les structures de l'Université Marien Ngouabi étaient paralysées. La cohue des étudiants remplacée par des chants d'oiseaux. Une situation qui portait préjudice aux étudiants qui étaient en pleine session et aux nouveaux bacheliers dont bon nombre



La séance de travail entre le Gouvernement et l'intersyndicale

sont candidats à différents concours.

La période étant sensible, le Gouvernement et l'intersyndicale ont donc entamé les négociations qui ont abouti aux conclusions ci-après: mise à la disposition immédiate d'une enveloppe couvrant quatre quotités sur les six attendues; paiement en cours du salaire du mois d'août; poursuite des négociations avec la ministre de tutelle en vue de la signature d'un nouveau protocole d'accord; paiement régulier des salaires au même titre que les agents de la Fonction publique, conformément au

protocole d'accord du 1er août 2019; levée de la grève et reprise immédiate du travail.

Les deux parties signataires de ce relevé des conclusions se sont engagées à en respecter les termes. «Il y a une oreille attentive du Gouvernement. Nous tendons vers une situation d'apaisement et de paix à l'Université Marien Ngouabi au regard de ce que le Gouvernement nous a proposé», a déclaré Jean Didier Mbelé, président de collège de l'intersyndicale, au sortir de cette rencontre.

C. A. Y.-Ng.

Editorial

Encore un !

Un coup d'Etat a été éventé au Soudan mardi dernier. Des hommes en armes ont tenté de prendre le contrôle des institutions de transition pour le compte, semble-t-il, de l'ancien Président Omar Hassan al-Bachir. Renversé par une révolte populaire en 2019 et incarcéré depuis, il n'aurait pas renoncé à l'idée de conduire la destinée des presque 45 millions de Soudanais.

Mais ce ne sont pas les ambitions d'un ancien militaire resté au pouvoir 30 ans et visiblement pas «rassasié» qui est l'élément d'inquiétude. Le plus grave est que cette tentative confirme, une fois de plus, que plus nous nous engageons dans la période démocratique (ne serait-ce que pour la forme) et plus nous marquons notre préférence pour les coups d'Etat. Accéder au pouvoir par la force est une idée qui nous hante décidément !

Nous ne nous départissons pas de cette vieille Afrique, où nous nous réveillions chaque matin avec de nouveaux dirigeants dans un point ou un autre du continent. Tous venant avec la promesse de faire autrement et mieux que les régimes précédents. Des pays ont compté jusqu'à cinq ou sept coups d'Etat en une décennie sans que cela change quoique ce soit de fondamental dans le quotidien des citoyens. Mais la tendance est loin de s'arrêter. Les personnages peuvent changer, les méthodes aussi parfois, le résultat est toujours que des militaires se hissent au pouvoir et délivrent aux peuples le message du salut. Puis font exactement comme toujours dans une Afrique toujours plus pauvre. Même dans la sous-région, nous avons eu droit à notre épisode-maison, au Gabon, en janvier 2019. Qu'on le déplore ou qu'on s'en réjouisse, le pétard mouillé gabonais n'a pas fait plus de dégâts que cela !

Nous continuons à marquer notre propension à user de violence pour arriver au pouvoir, quelques raisons que nous nous donnions pour piétiner nos Constitutions et une Charte de l'Union africaine bien innocente. Le Mali par deux fois ; la Guinée Conakry au début du mois, et maintenant cette tentative alléguée au Soudan nous dessinent une Afrique où les transitions démocratiques semblent de plus en plus l'exception.

Comme tout phénomène de ce genre, nous ne savons pas quand, où ni comment mettre fin à l'appétence pour les voies qui contournent les règles et s'en donnent de nouvelles qu'on nous fait avaler comme meilleures. Juste le temps d'applaudir, puis de se rendre compte que le nouveau ressemble terriblement à l'ancien. Le Soudan a été arrêté à temps dans sa tentative conduite par des militaires qui ne semblent pas avoir lu la Constitution de leur pays. Jusqu'à quand ?

Albert S. MIANZOUKOUTA

LA SEMAINE
AFRICAINNE, VOTRE
JOURNAL AURA
BIENTÔT 70 ANS

MEMOIRE

L'ambassade d'Angola a célébré António Agostinho Neto

L'Angola a célébré le Dr António Agostinho Neto le 17 septembre, date anniversaire de sa naissance, décrétée Journée du héros national en 1980, par l'Assemblée du peuple de l'époque, un an après sa mort. L'ambassade d'Angola au Congo, en communion avec le peuple de son pays, a organisé une cérémonie commémorant la Journée du héros national sous le thème: "Avec les idéaux de Neto, honorons la patrie angolaise"

Fondateur de la nation angolaise, l'illustre docteur a fait l'objet d'un discours élogieux prononcé par le chef de la mission diplomatique angolaise mettant en exergue les qualités politiques, humaines et culturelles du premier président de ce pays; d'une exposition photos...

Placée sous l'autorité de Vicente Muanda, ambassadeur d'Angola au Congo, la cérémonie commémorative a été rehaussée par la présence de ses homologues d'Afrique du Sud, de Namibie, de Cuba et du Brésil.

Dans son intervention, le diplomate a brossé le parcours du Dr António Agostinho Neto: «Le Dr. Antonio Agostinho Neto est né le 17 septembre 1922, à Kaxicane, municipalité de Catete, aujourd'hui province de Luanda. Il a commencé les études primaires à Kaxicane. Ayant été transféré à Luanda, il entre au lycée Salvador Correia.

Étudiant, collaborant avec le camarade Lucio Lara, Neto fonde le journal «Etudiant». Il devient aussi collaborateur du magazine «Message». En 1947, Agostinho part pour le Portugal où il s'inscrit à la Faculté de médecine de l'Université de Coimbra. Plus tard, il est transféré

ré à Lisbonne.

En 1951, Neto est arrêté pour la première fois, lorsqu'il rassemble des signatures pour l'appel à la paix. Après sa libération, il devient le représentant de la jeunesse des anciennes colonies portugaise auprès du Mouvement de la jeunesse portugaise

En 1955, Agostinho Neto est arrêté pour la deuxième fois par la Pide-police politique du régime colonial lorsqu'il participait à un meeting des étudiants. Il est libéré en juin 1957 et reconnu prisonnier politique par Amnesty International.

Le 10 décembre 1956 a lieu en Angola l'Union de Mia, Mina et Plua qui forme le Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA), parti au pouvoir depuis fin 1975, dont il fut président. António Agostinho Neto a gagné le respect en Angola et dans le monde tant par des amis que par des opposants, y compris des universitaires, pour l'ensemble de son oeuvre littéraire et de ses analyses sociopolitiques. Il a laissé des slogans qui restent d'actualité tel que «Le plus important est de résoudre les problèmes du peuple».

Le diplomate angolais a, en outre, souligné l'importance de la Journée



Vicente Muanda et ses invités pendant l'exécution de l'hymne de son pays

du héros national qui est assimilée à un sentiment de liberté, exigeant de chacun la préservation de l'unité, et rappelé les œuvres du Dr António Agostinho Neto, en reprenant certaines de ses citations les plus usitées qui font de son œuvre, une œuvre à jamais immortelle.

Le diplomate Vicente Muanda a, par ailleurs, relevé l'appui et le soutien des autorités congolaises dans la lutte du peuple angolais pour son indépendance et sa liberté, en insistant sur le dynamisme et la capacité de travail d'António Agostinho Neto, qui jusqu'à la fin de sa vie, a été infatigable dans la résolution des problèmes liés à la vie du parti, du peuple et de l'Etat. La journée a été un fort moment d'évocation des idéaux et de l'œuvre d'Agostinho Neto dans sa contribution à la lutte armée contre le colonialisme et la conquête de l'indépendance nationale.

Des poèmes du premier président d'Angola ont été lus à cet effet et un documentaire sur sa vie et son

œuvre a été visionné.

Plusieurs interventions des invités, en l'occurrence celle de l'ambassadeur de l'Afrique du Sud, ont rappelé la dimension africaine de l'illustre disparu et le caractère symbolique de cette commémoration pour l'ensemble du continent africain.

Tous les ans en Angola, le 17 septembre est une journée réservée à des moments de rassemblement, à des colloques et à d'autres activités de la dimension de Neto. En dehors du pays, la communauté angolaise célèbre l'anniversaire de Neto avec effusion et fierté. La journée est également une reconnaissance de son engagement dans la libération de l'Angola, en particulier, et du continent africain, en général.

Le Dr António Agostinho Neto a été président de l'Angola de novembre 1975 au 10 septembre 1979, date de son décès à Moscou, des suites d'une maladie.

Viclaire MALONGA

A KINKALA :

Les agents de santé, en formation

Plus de 30 agents de santé de tous les districts sanitaires du département du Pool sont en atelier de formation à Kinkala.

Les prestataires de santé renforcent leurs connaissances sur la prise en charge médicale et psychologique des cas de violences basées sur le genre.



Dr Albert Ntouadi à droite et les formatrices à gauche

Placé sous l'égide du docteur Albert Ntouadi, directeur départemental de la santé dans le Pool, les participants à cet atelier apprennent les méthodes qui leur permettront de recueillir toutes les informations en vue de prendre en charge les femmes victimes des violences sexuelles.

Les femmes violentées ont des droits. Et, leurs besoins doivent être pris en compte, afin de panser les plaies issues des violences sexuelles dont elles sont victimes, a relevé le Docteur Guy Michel Mbemba, conseiller à l'O.M. S pour les problèmes de santé et de la reproduction.

Dr Albert



Réf: NS/ 570 /FNN/UGP/SAF-2021



Publié le: 23/09/2021

AVIS DE RECRUTEMENT

Poste: Assistant de Recherche (H/F)

Localisation: Site de recherche de Goulougo, dans le Parc National de Nouabalé-Ndoki, Bomassa, district de Kabo, département de la Sangha.

Contrat et durée: CDD de 12 mois

Date de prise de poste: 02 novembre 2021

Contexte:

Le site de recherche de Goulougo, lieu du «Goulougo Triangle Ape Project» (GTAP), est situé dans le Parc National de Nouabalé-Ndoki (PNNN), au Nord du République du Congo.

Le site de Goulougo Triangle Ape Project (GTAP) est un camp forestier éloigné situé dans le parc national de Nouabalé Ndoki, au nord de la République du Congo, où des recherches sur l'habitat, le comportement, l'écologie alimentaire et la santé des chimpanzés et des gorilles sont menées depuis 1999. Une communauté de chimpanzés et un groupe de gorilles sont habitués à la présence des chercheurs.

Dans le cadre du renforcement de l'effectif du personnel de Goulougo Triangle Ape Project (GTAP), WCS, à travers l'Unité de Gestion du Parc National de Nouabalé-Ndoki (PNNN) recrute un (e) candidat(e) professionnel(le) et motivé(e) pour combler le poste d'Assistant(e) de Recherche (H/F). Le/la Assistant(e) de Recherche sera responsable de toutes les activités liées à la collecte de données dans le cadre des activités de recherche de Goulougo. Cela comprend, entre autres, l'observation du comportement de groupes de grands singes habitués, la collecte d'échantillons biologiques et la collecte de données environnementales et écologiques.

Responsabilités:

Sous la supervision directe du chef de site de Goulougo, l'Assistant(e) de recherche aura entre autres responsabilités:

- Collecter les données de haute qualité sur le comportement, alimentation, santé, et mouvements des gorilles, et autres données selon le plan scientifique du site;
- Prendre les photos et vidéos des gorilles et leur habitat pour la publicité, rapports, suivi de santé, comportements spéciales et autres événements;
- Respecter tout protocole de santé et sécurité; Respecter les horaires quotidiens sur le terrain et les rotations de travail établis par le responsable du site Goulougo;
- Aider, selon la direction de Chef de Site, avec l'organisation des équipes, de tout aspect de gestion du site, et de la logistique, ainsi que contribuer à l'organisation du matériel, y compris la nourriture, du site;
- Être responsable de l'utilisation et de la maintenance appropriées de tous les équipements techniques de recherche de Goulougo;
- Être responsable de la vérification et de la saisie quotidiennes des données;
- Si cela est demandé, contribuer à l'organisation du matériel, y compris la nourriture, du site;
- Contribuer à la production des rapports mensuels, trimestriels, et annuels sur les activités de recherche de Goulougo;

- Contribuer à la production des communications externes (bulletin d'information trimestriel, contenu du site web de Goulougo);
- Maintenir une communication régulière avec le/a Assistant(e) Opérationnel Recherche et les autres collaborateurs clés tout au long du travail sur le terrain;
- Respecte les règlements et procédures en vigueur au sein de la Fondation et WCS;
- Effectue toute autre tâche demandée par le Chef de Site de Goulougo.

Aptitudes recherchées

- Un intérêt profond sur la biodiversité, la nature, et les animaux;
- Volonté de poursuivre une carrière scientifique;
- Autonomie dans l'utilisation des applications Word, Excel et email; intérêt manifeste pour l'acquisition de nouvelles compétences techniques et informatiques;
- Excellentes capacités d'organisation et de communication (orales et écrites);
- Attitude de résolution des problèmes et fiabilité; fort sens de responsabilité et transparence; attention aux détails; esprit d'équipe et très bonnes compétences interpersonnelles;
- Volonté de travailler de manière dynamique, constructive, et respectueuse dans une équipe internationale.

Profil du candidat:

- Etre de nationalité congolaise jouissant d'une bonne condition physique;
- Excellente maîtrise du français, oral et écrit. Compétence en anglais sera un atout.
- Avoir un intérêt marqué pour l'exécution du travail de terrain et l'expérience du travail dans des conditions extrêmement isolées est un élément fondamental;
- Avoir au moins un Bac en foresterie ou sciences biologiques sera un atout;
- Avoir l'expérience d'au moins 1 an dans le domaine de la gestion forestière sera un atout;
- Les candidats fournissant la preuve de leurs vaccinations, y compris la vaccination contre le Covid-19, sont préférés.

Documents à fournir et date limite:

- Curriculum vitae (2 pages maximum);
- Lettre de motivation (1 page maximum);
- 3 références professionnelles.

Votre candidature doit être envoyée par mail à l'adresse suivante: ndokirh@wcs.org

Merci de mentionner «Assistant(e) de Recherche du Site de Goulougo» dans l'objet de l'e-mail.

Ou bien, veuillez déposer votre candidature aux bureaux WCS à l'une des adresses suivantes:

WCS Brazzaville 151 avenue Général de Gaulle Plateau Ville BP: 14537	WCS Ouesso Avenue Marie Nguouabi Vers le Conseil Départemental de la Sangha	WCS Kabo A côté de la piste d'atterrissage	WCS Epena Reserve Communautaire du Lac-Télé	WCS Pointe-Noire
	ACPE Département de la Sangha	Bomassa Base vie de l'UGP	Makao Base vie de l'UGP	WCS Pointe-Noire

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 24 octobre 2021.

NB: Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer les différents entretiens.

Fait à Bomassa, le 21 Septembre 2021,

Camille RAYNAUD

Chef de Service Administration et Finance Parc National Nouabalé-Ndoki

BOUENZA

Les cinq chantiers de Joseph Bitala Bitémo pour Boko-Songho

Dans sa brochure intitulée «Les raisons de la création du cercle de réflexion pour le développement de Boko-Songho», Joseph Bitala Bitémo en appelle à une conscience collective des fils et filles du district de Boko-Songho dont il est originaire. Travailler à l'unisson pour le développement de leur contrée, exige de s'engager dans cinq chantiers essentiels

Il évoque l'altération des valeurs de fraternité, d'unité et de concorde dans le district. «Je ne le fais pas par opportunisme ou par défiance envers les pouvoirs publics, mais par conviction», a rappelé Joseph Bitala Bitémo.

«Je sollicite votre indulgence pour vous inviter à me lire avec une vive inclination vers un objectif auquel nous nous attachons de toutes nos forces: celui du développement de notre district», écrit-il.

«A vous les producteurs, les planteurs résidant à travers les villages. A l'élite villageoise mais, aussi urbaine, aux intellectuels, leaders résidant dans les villes du Congo et à tous les ressortissants de la diaspora. Plus qu'un cri du cœur, c'est une introspection salutaire essentiellement des cadres de notre district que je propose dans un cercle de réflexion pour améliorer tant soit peu le bien-être social, pour développer notre contrée», affirme-t-il.

Joseph Bitala Bitémo rappelle que le cercle de réflexion qu'il propose est historique à bien des égards. «C'est un choix existentiel. Le choix d'une nouvelle génération des acteurs de Boko-Songho. Saisissons cette chance, changeons les choses, serrons sur nos cœurs le bonheur d'être citoyens de Boko-Songho. C'est un choix de l'expérience qui s'incline autour de cinq chantiers non exhaustifs».

Le premier chantier, est celui de «Boko-Songho rural» avec les propositions auprès de l'exécutif d'une politique agricole ancrée sur l'opportunité naturelle du district, de Boko-Songho qui bénéficie de la générosité de dame nature...Le cercle s'at-

tachera à garantir l'égal accès aux services publics sur tout le département de la Bouenza et soutenir l'effort d'investissement en infrastructures en particulier en milieu rural.

Faire de la production agricole et animale une priorité du district. Pour préserver l'environnement, il faut rompre avec le modèle économique fondé sur la mondiaison sauvage sur fond de déforestation, par des forestiers, étrangers ou nationaux, qui échappent au contrôle du pouvoir législatif.

Le deuxième chantier sera celui de l'éducation et de la culture. Les écoles délabrées sont presque ignorées de la tutelle nationale avec un déficit criard d'enseignants, de matériel didactique, de table-bancs. C'est la condition de notre cohésion dans le district.

Le cercle de réflexion devra la transmission des savoirs fondamentaux, de notre culture et de nos valeurs, au cœur de ses préoccupations. Oui, c'est possible sinon par une thérapie de choc à travers une proposition de loi (car c'est le rôle de nos élus) du moins, par le jumelage de Boko-Songho et, pourquoi pas, des grandes villes européennes.

Nous valoriser notre culture dans toutes ses formes. Notre tâche sera préservation et la revitalisation de l'héritage culturel. Il s'agira d'organiser périodiquement un festival qui aura pour but de sauvegarder les traditions culturelles et faire en sorte qu'à travers cette grande messe, les générations futures soient le lien qui fera que cette culture puisse continuer à exister.

La culture c'est la mémoire d'un peuple, la conscience collective de la continuité historique, le



Joseph Bitala Bitémo

mode de peser et de vivre. Afin de consolider la cohésion au sein de la jeunesse, des tournois sportifs, notamment de football, inter village, seront organisés, par secteur dans tout le district de Boko-Songho. Ils serviront à détecter et identifier les talents pour être proposés aux instances sportives du pays.

Le troisième chantier sera celui du fonctionnement de la décentralisation et de la modernisation de l'économie avec une stratégie d'investissement ambitieuse pour notre district.

Avec des élus qui partagent les mêmes valeurs au sein du cercle de réflexion, il faudra proposer par une loi, l'émergence d'un nouveau modèle de croissance réconciliant transition écologique, industrie du futur et agriculture de demain. Il s'agira de faire recréer une mobilité économique et sociale par le numérique, la recherche et l'innovation, le travail et l'entrepreneuriat profitable à l'ensemble des départements du Congo. La société que je propose pour notre district, voire notre département, sera à la fois libérée des carcans et des blocages, et protectrice des plus faibles et des plus démunis dans les villages.

Le quatrième chantier sera celui du renouveau démocratique et de la bonne gouvernance dans la paix dans notre pays. Le cercle devra jouer efficacement un rôle de censure et il se dotera des moyens pour se

faire entendre. Les soupçons qui pèsent aujourd'hui au Congo sur nombre de représentants du pouvoir législatif comme du pouvoir exécutif sont l'enrichissement illicite, le manque d'efficacité, l'insuffisante responsabilité de nos dirigeants et l'ivresse du pouvoir qui menacent notre démocratie. Nous devons nous insurger contre ceux qui viennent en politique pour l'argent, pour se servir et non pour servir, les partisans des antivaleurs si judicieusement blâmés par le chef de l'Etat. Nous voulons un pays qui investit davantage pour le bien des populations et dont la vitalité démocratique et le goût pour l'avenir seront retrouvés. Enfin le cinquième et dernier chantier sera de revitaliser la vie associative. Devant le désamour des populations vis-à-vis des politiques, le cercle de réflexion s'engage avec toutes les forces dans le combat aux côtés des partenaires, associations et ONG d'autres départements dans un débat d'idées et un traitement d'égal à égal. Cela se fera sous le signe du renouveau malgré la crise économique et financière. L'heure doit être à la réflexion pour éviter les égarements, et éliminer les marchands d'illusions dans un pays qui répare les injustices, qui dépasse les vieux clivages ethniques pour mettre en place les solutions qui marchent».

Pascal-Azad DOKO

CONGO-TCHAD

Raffermir les relations fraternelles entre les deux pays

Le nouvel ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Tchad Mbaidickoye Sommel Yabao, a présenté le mercredi 22 septembre 2021 des copies figurées de ses lettres de créances à Denis Christel Sassou-Nguesso, ministre de la Coopération internationale et de la promotion du partenariat public-privé, assurant l'intérim du ministre des Affaires étrangères, Jean Claude Gakosso.



Mbaidickoye Sommel et Denis Christel Sassou Nguesso

Nommé le 12 juillet dernier pour une durée de cinq ans, Mbaidickoye Sommel Yabao promet de travailler

au raffermissement des relations fraternelles entre les deux pays. «Le Tchad et le Congo ont cheminé ensemble, avant, pendant et après l'indépendance. Les

relations ont été très excellentes. J'ai eu l'honneur d'être désigné comme nouvel ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Tchad. Mon mandat se

situe dans le cadre du raffermissement des relations fraternelles dans tous les domaines», a-t-il dit.

Dans le domaine économique, le diplomate Tchadien situe son mandat dans le cadre d'un renforcement de cette coopération. «Dans le cadre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), nous devons travailler pour le développement et le raffermissement des relations au sein de cette communauté», a-t-il indiqué.

A.NK-K et Reine IKENGA (Stagiaire)

Coup d'oeil en biais

La mort de Jacques Koyo: une grande interrogation !

Une découverte troublante, mardi 21 septembre 2021 à Talangaï, le sixième arrondissement de Brazzaville : le corps en décomposition du chairman Jacques Koyo, artiste-musicien congolais et créateur de la danse "Engondza". L'homme qui avait pris plusieurs sobriquets, parmi lesquels "le génie du siècle" ou "le Paka-paka", a été trouvé mort dans sa chambre à coucher ; il a été enterré le même jour. Assassinat crapuleux? Suicide? Mort naturelle? On se perd en conjectures sur les circonstances de sa mort. Pour des besoins d'enquêtes, rapporte une source, un de ses fils, un militaire de la G.R. sur qui pèsent de lourds soupçons de parricide, a été arrêté par la Police venue faire le constat.

Assassinat crapuleux d'un jeune homme à Manianga

L'insécurité à Brazzaville a atteint des proportions peut-être jamais connues jusque-là. Assassinats, viols, vols à main armée, braquages de voitures, etc., continuent à alimenter l'actualité. Des cas d'agression à l'arme blanche sont signalés chaque semaine. Vendredi 17 septembre dernier, vers 19h, à Manianga, un quartier de Talangaï, un jeune homme revenant d'une séance de prière avec sa femme a été poignardé par des bandits et tué. Sa femme, grièvement blessée, avait été la première à être attaquée. Les bandits se sont évanouis dans la nature sans être inquiétés. Les habitants de ce quartier ont interpellé le député de leur circonscription électorale sur ce phénomène qui commence à perdurer et endeuiller les riverains.

Une femme s'immole par le feu à Dolisie

Une affaire de jalousie s'est terminée par un drame à Dolisie. Elle défraye la chronique dans la troisième ville du Congo. Lorine, une femme de 28 ans, a mis fin à ses jours en s'immolant le 5 septembre dernier. Elle s'est aspergée l'essence sur le corps et y a mis le feu. Tout serait parti d'un ordinateur. Elle y aurait découvert la photo de l'ancienne amie de son mari, un agent du CFCO en service à la gare de Nzoungou-Kibangou. N'ayant pas supporté cela, elle a fait venir son mari d'urgence, prétextant une crise de paludisme de leur enfant, et déclenché une scène de ménage. Elle est allée ensuite dans les toilettes où était dissimulée un bidon d'essence. La suite on la connaît. Alerté par des cris de douleur, le mari y est allé à son tour pour découvrir l'horreur. Il ne lui restait plus qu'à conduire sa femme à l'hôpital général, où elle est finalement morte le lendemain de ses brûlures. Elle a été inhumée le 15 septembre au cimetière municipal Moulendé.

Une présence qui suscite des plaintes

Sur l'avenue Matsoua, dans le périmètre du marché Total de Bangongo, à Brazzaville, les usagers se plaignent de la présence, chaque jour en fin de journée, des policiers venant d'un commissariat lointain. Ils seraient plus en quête d'infractions et cibleraient surtout les cyclomotoristes et les chauffeurs de taxis "Cent-cent".

Les tribulations des étudiants congolais à Cuba

C'est ce que l'on peut dire des étudiants congolais arrivés en fin de formation en médecine à Cuba. On parle de 375 médecins, mais aussi 55 techniciens. Ils attendent en vain, du moins jusqu'aujourd'hui, d'être rapatriés au pays. L'Etat peine à diligenter leur retour, certainement à cause des trop nombreux problèmes auxquels trouver une solution. Ils ont le sentiment d'être abandonnés à eux-mêmes. Ayant actuellement 33 mois de bourse impayés et broyant du noir, ils auraient écrit au Premier ministre Anatole Collinet Makosso, qui n'aurait pas encore donné suite... Dur, dur d'être étudiant congolais à l'étranger !

COVID-19 : l'irrésistible rebond de la courbe épidémique

96 nouvelles infections (63 à Brazzaville et 33 à Pointe-Noire) ont été enregistrées en quatre jours (du 17 au 20 septembre dernier), sur 2379 tests RT-PCR réalisés. A Brazzaville, il y avait 20 hospitalisations, dont 5 en réanimation, et 197 patients suivis à domicile. Tandis que Pointe-Noire comptait 11 hospitalisations, dont 3 en réanimation, et 143 patients suivis à domicile. Aucun décès supplémentaire n'a été enregistré. Le total des cas confirmés depuis le 20 mars 2020 est de 14.113. Celui des vaccinés a dépassé la barre des 150.000.

Respect aux morts, SVP !

Les Congolais sont devenus indifférents devant les cortèges funèbres. Naguère, ils s'immobilisaient au passage du corbillard, les enfants couraient non pour voir le corbillard, mais pour vite rentrer dans la parcelle, les soldats saluaient le corbillard transportant le mort vers sa dernière demeure. Bref, il régnait un sentiment de compassion solidaire pour rendre hommage à celui ou celle qui venait de quitter le monde. Aujourd'hui, c'est le contraire. On savoure sa bière, on dialogue à tue-tête entre amis et passants. Même dans le cortège funèbre, des gens font le "m'as-tu vu", assis à la portière d'une voiture, au risque de leur vie en cas d'accidents comme on les enregistre souvent pendant les enterrements... Incompréhensible !

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT

Tirer les leçons des insuffisances passées

Le rapport d'évaluation du Plan national de développement (PND 2018-2022) a été présenté lors d'un atelier de validation par les experts nationaux, le mercredi 22 septembre 2021. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée sous les auspices de Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre de l'Economie, du plan, de la statistique et de l'intégration régionale.

Produit par les experts nationaux, le PND 2018-2022 couvre trois champs d'intervention: une évaluation qualitative mettant en évidence les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités formant la trame de l'élaboration de ce PND ainsi que de sa mise en œuvre; une évaluation des performances macroéconomiques afin de vérifier l'évolution positive de la valeur enregistrée par les indicateurs décrivant la santé



Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas

économique et sociale de l'économie; une évaluation des performances sectorielles en vue d'apprécier le niveau d'atteinte des objectifs stratégiques fixés dans chaque axe du Plan.



Photo de famille avant la cérémonie d'ouverture

Présentant ce rapport, Bethuel Makosso, coordonnateur de l'équipe des experts, a souligné que le PND a été mis en œuvre dans un contexte difficile marqué par la chute des cours mondiaux du pétrole en 2014 avec ses conséquences (déficit des finances publiques, surendettement), la signature d'un accord contraignant avec le Fonds international mondial (FMI) en 2019, puis son interruption; la crise sanitaire de la COVID-19. Depuis la phase d'élaboration, a-t-il indiqué, il y a eu des problèmes liés à l'inclusivité. Le processus d'élaboration a été participative mais pas inclusive pour susciter l'adhésion de l'ensemble de la communauté congolaise. Dans la phase d'exécution, le contexte économique n'était pas favorable et la mobilisation des ressources n'était pas à la hauteur et beaucoup de projets n'ont pas été exécutés. «Il y avait quelques incohérences dans l'exécution du PND parce qu'au niveau de l'alignement des projets dans la loi des finances, des activités hors PND ont été financées au détriment des projets du PND. Il faut aussi relever que l'exécution du PND 2018-2022 s'est faite un peu en retard», a-t-il confié.

Les experts ont recommandé que le processus soit de plus en plus inclusif pour faire en sorte que tout le monde s'approprie le PND 2018-2022. Pour le nouveau PND 2022-2026, qu'il y ait un schéma de financement effectif. Dans le choix des projets des axes stratégiques, les experts ont appelé à faire attention pour ne pas tout embrasser, mais se concentrer sur les activités qui sont réellement porteuses et qui peuvent être financées par l'Etat. Pour Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, les conclusions mitigées des experts nationaux consolident l'urgence de l'exécution de la transition vers un nouveau modèle économique pour le Congo et d'asseoir un nouveau cadre programmatique. «Fort de cette évaluation, il ressort néanmoins des recommandations pertinentes à capitaliser pour de nouveaux horizons, notamment dans le cadre des travaux d'élaboration du nouveau PND 2022-2026. Ce nouveau PND se fixe pour objectif d'être véritablement l'articulation du passage de l'économie congolaise, d'une économie de rente vers une économie forte et diversifiée», a-t-elle dit.

Avec le rapport d'évaluation du PND 2018-2022 validé, le ministre de l'Economie a affirmé que le Gouvernement dispose d'une base solide de réflexion pour proposer à la Représentation nationale, d'ici la fin de l'année, un projet de loi portant le PND 2022-2026 cohérent, réaliste et riche d'enseignements issus de celui finissant.

A. N'K-K.

Qui me répondra?

Au Congo, pourquoi les femmes salariées contribuent-elles si peu au développement de leur foyer ?

Ph.B (Loua-Kibina, Brazzaville)

EGLISE EVANGELIQUE DU CONGO

Activer une bonne gouvernance pour relever l'enseignement

La 5^e session ordinaire du Conseil national de l'enseignement protestant s'est tenue du 20 au 22 septembre 2021 sous le thème: «Défis et enjeux d'une bonne gouvernance de l'école conventionnée pour le relèvement de l'Eglise évangélique du Congo». Elle a été présidée par le Pasteur Juste Alain Gonard Bakoua, président de l'Eglise évangélique du Congo (EEC).

Pendant ces trois jours, les participants ont suivi un exposé de cadrage sur thème central; la restitution et la présentation des recommandations des conseils nationaux de l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire de l'enseignement professionnel, sessions 2020-2021; une communication sur la gestion du personnel de l'enseignant protestant.

Delphin Bahakoula, directeur général, chef du département de l'enseignement protestant a indiqué que le département a mis à nu les problèmes saillants restés à l'état chronique. Il s'agit entre autres: la situation sociale des personnels du DEP, manquant de contrat, accusant une stagnation des salaires non revalorisés depuis 15 ans, non recyclés, la lancinante question de prise en charge des enseignants pendant les vacances, la cacophonie qui est restée persistante dans les relations entre les conseils paroissiaux abritant les écoles de type 2 et les staffs de ces écoles, sur les mécanismes de fonctionnement à tous les niveaux et dans la maîtrise de ces normes fonctionnelles. «Les conseils pastoraux ou consistoriaux laissent les professionnels de la pédagogie gérer les écoles sous leur supervision et qu'ils demandent les comptes à ceux-là qu'ils ont nommés eux-mêmes. Et non être à la fois gestionnaires et contrôleurs», a-t-il dit.

Le département de l'enseignement protestant s'est dit heureux de constater une lueur d'espoir. Ce début de changement positif est dû à des actions vigoureuses: la prise en compte de la situation administrative et professionnelle du personnel du DEP; l'assainissement et la reprise des bons rapports entre les pasteurs délégués des écoles de type 2 et leurs staffs à travers les réunions de concertation de conscientisation et d'explication sur les normes de l'école et de son fonctionnement adéquat, les séminaires de renforcement des capacités des équipes de maîtrise et des enseignants au moyen des recyclages. «Grâce aux efforts de tous les acteurs impliqués dans le dialogue politique de l'école (Etat, église, le personnel administratif et pédagogique), toute cette communauté éducative s'efforce à maintenir la visibilité de notre système éducatif, dans son organisation qui sous-tend son fonctionnement de manière à demeurer une des alternatives crédibles concourant à l'amélioration du système éducatif national», a indiqué Delphin Bahakoula.

Le Pasteur Juste Alain Gonard Bakoua a souligné que cette 5^e session ordinaire s'est tenue dans un contexte de crise financière engendrée par une

crise de mentalité qui a secoué l'Eglise, mais les efforts sont en train d'être conjugués par ses membres à tous les niveaux pour son relèvement. «Cette crise n'a pas épargné le domaine de l'enseignement dont le comportement de certains agents a entraîné des sérieuses



Pasteur Juste Alain Gonard Bakoua



Vue de l'assistance

difficultés dans le système éducatif protestant. L'éducation est le socle d'ouverture d'esprit capable de concevoir et de se mouvoir dans l'univers de la réflexion. Elle nous aide à devenir des femmes et des

hommes capables de se sentir libres de penser, d'agir grâce au savoir-faire. La bonne gouvernance ne se décrète pas, la bonne gouvernance c'est prévoir, ordonner et contrôler», a-t-il insisté.

A l'issue des travaux, les membres ont adopté les actes du Conseil technique de l'enseignement protestant (CTEP).

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

OFFICE NOTARIAL DE MAITRE J.B. BOUBOUTOU-BEMBA

01 Rue Kikouimba Mougali, Arrondissement 4

BP.: 13 865 - Tél. 06.665.65.90 - 05.558.52.96 - 05.543.03.93

E-mail bouboutouetude@Gmail.com, Brazzaville (République du Congo).

AFRIBEV GROUPE INDUSTRIE

SOCIETE REPONSABILITE LIMITEE PLURIPERSONNELLE capital social 10.000.000 de francs cfa - Poto-poto, 08 rue Mbakas Immeuble Sylla 2ème étage (République du Congo).

INSERTION LEGALE

Suivant Acte Authentique en date du six septembre deux mil vingt et un reçus par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville. enregistré à la recette des Impôts de la Plaine. folio 163/S. numéro 3595. il a été constitué une Société Commerciale dont les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle régie par l'Acte Uniforme de l'OH/DA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts.

Objet Social: La Société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger: Traitement - ventes-distribution - Traitement des boissons non alcoolisées avec ou sans sucre, boissons gazeuses et non gazeuses - boissons aux fruits aromatisés - Jus de fruits - eaux minérales, gazeuses et tous les autres types d'eaux - Achat - Fabrication - Vente - Importation et traitement de tous les types de matériaux d'emballages y compris les préformes, les bouteilles, les fermetures, les étiquettes, les films qui soient en plastiques ou en tous autres matériaux Commerce général Import/export).

76^{ème} ASSEMBLEE GENERALE DE L'ONU

Un moment de diplomatie planétaire

La 76^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations unies se tient depuis le 21 septembre 2021 à New York, aux Etats-Unis. Ce grand rendez-vous diplomatique mondial qui dure une semaine, est particulièrement attendu cette année, après la version essentiellement virtuelle de l'an dernier.



Les participants à l'assemblée générale de l'ONU à New York

A cette occasion, le président américain Joe Biden a affirmé devant l'Organisation des Nations unies que son pays, ne voulait pas d'une «nouvelle Guerre froide» avec la Chine, et a défendu son attachement à la diplomatie et au multilatéralisme face à des alliés européens qui l'accusent de faire trop souvent cavalier seul. A New York, les Etats veulent ouvrir une «ère de diplomatie» après la fin de la guerre en Afghanistan. Pour le premier discours de son mandat, le Président américain a fait savoir que les Etats-Unis «vont participer à la compétition, et y participer avec vigueur», livrant ainsi sa vision de la confrontation avec Pékin. «Avec nos valeurs et notre force, nous allons défendre nos alliés et nos amis, et nous opposer aux tentatives des pays plus forts de dominer les plus faibles», a-t-il dit. De même, il a promis de défendre la démocratie. Les Etats-Unis, a-t-il poursuivi,

«sont prêts à travailler avec toute nation qui s'engage et recherche une résolution pacifique pour partager les défis, même si nous avons des désaccords intenses dans d'autres domaines». Son discours a été suivi par celui du président chinois, Xi Jinping, par vidéo préenregistrée. «La démocratie n'est pas un droit spécial réservé à un seul pays», a-t-il déclaré, avant d'appeler à la «coopération et au dialogue».

Pékin conteste aussi, faut-il le rappeler l'idée d'une nouvelle guerre froide comme celle qui a opposé les Etats-Unis à l'Union soviétique au cours de la seconde moitié du XX^e siècle. Peu avant ces deux allocutions, Antonio Guterres, Secrétaire général des Nations unies, avait mis en garde Washington et Pékin contre une dégradation des crises mondiales qui serait «beaucoup moins prévisible que la guerre froide, avant d'appeler les deux superpuissances au «dialogue et

à la compréhension».

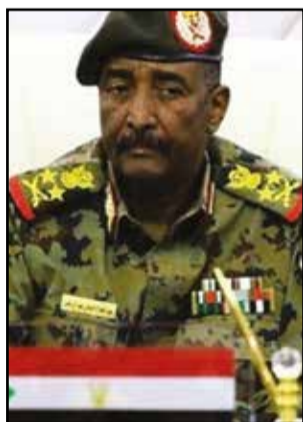
Jean-Yves Le Drian, ministre français des Affaires étrangères avait aussi alerté contre une «orientation très confrontationnelle» des Etats-Unis, estimant que les Européens devaient défendre un «modèle alternatif». Parmi les autres intervenants du mardi 22 septembre, en dehors des dirigeants brésilien et turc, figurait le nouveau président iranien Ebrahim Raïssi qui fera son entrée sur la scène internationale. Mais aussi, le président congolais, président en exercice de l'Union africaine, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo qui a insisté sur les questions de paix dans son pays, en Afrique et dans le monde. Le Congo a été représenté à cette grand-messe par son ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso.

Alain-Patrick MASSAMBA

COUP D'ETAT MANQUE AU SOUDAN

Les soutiens d'el-Béchir pointés du doigt

Le gouvernement de transition du Soudan a affirmé avoir déjoué un coup d'Etat mardi 21 septembre 2021, mené à l'aube par un soutien militaire et civil attribué à l'ancien président déchu Omar el-Béchir. Depuis vendredi 17 septembre en effet, des protestataires bloquaient les infrastructures de Port-Soudan, poumon économique du pays pour dénoncer un récent accord de paix avec des rebelles.



Le général Abdel Fattah el-Burhane

Selon les autorités soudanaises, il s'agit des responsables militaires et civils liés à l'ancien régime d'Omar el-Béchir éjecté du pouvoir en avril 2019 par une révolte populaire qui «voulait prendre le contrôle des médias d'Etat». Dans une déclaration à la télévision nationale, Hamza Baloul, ministre de l'Information a assuré que la situation est désormais sous contrôle. Selon les informations fournies par l'armée, onze officiers et plusieurs soldats ayant participé au complot manqué ont été arrêtés. A en croire le président du Conseil des ministres, celui-ci aurait été informé du coup d'Etat depuis lundi la veille, c'est ce qui a permis aux autorités soudanaises de le déjouer. Pour le premier ministre Abdallah Hamdok, les auteurs du complot ont bien préparé leur projet. «C'est un coup d'Etat orchestré par des hommes à l'intérieur et à l'extérieur de l'armée», a-t-il déploré sans mentionner leur identité. Les autorités militaires estiment quant à elles que cette tentative de coup d'Etat appelle des réformes dans l'armée

et l'appareil sécuritaire. Les Etats-Unis ont condamné la tentative de coup d'Etat en dénonçant des actes anti-démocratiques et ont mis en garde contre toute ingérence extérieure. Du haut de la tribune de l'Assemblée générale, le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a mis en garde contre ce qui saperait la transition politique au Soudan, et appelé toutes les parties à défendre la mise en œuvre des aspirations du peuple soudanais en faveur d'un avenir démocratique, stable, pacifique et inclusif.

Pour sa part, le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, a encouragé tous les acteurs à se tenir fermement aux côtés des autorités légales de transition. Cependant, des manifestants sont sortis dans la rue, comme à Port-Soudan, pour dire non au pouvoir militaire et au coup d'Etat dans

un pays qui traverse actuellement une crise économique, avec l'inflation qui reste en hausse, rendant difficile l'approvisionnement en produits de première nécessité tels que le carburant.

Cette tentative de coup d'Etat n'est pas la première qui a visé le gouvernement de transition formé après l'éviction du pouvoir d'Omar el-Béchir, renversé après 30 ans de règne, emprisonné à Khartoum depuis sa destitution. Seulement, le récit des faits donné par les autorités ne fait pas l'unanimité dans le pays et alimente des rumeurs autour des principaux auteurs du coup d'Etat. Le putsch aurait été planifié par le président du Conseil souverain (CS) lui-même, le général Abdel Fattah el-Burhane. Cette tentative de coup d'Etat survient à quelques mois de son retrait de ce poste en vertu de l'accord de paix signé en octobre 2020 entre le gouvernement de transition et différents groupes rebelles qui prolonge la période de transition et la durée pendant Abdel Fattah el-Burhane devrait présider le CS. Pour certains observateurs de la société civile tel Yasin el-Hussein, le récit des événements de mardi sont une preuve supplémentaire que la manœuvre n'est pas réelle. D'autres rumeurs affirment que Burhane n'est pas seul à être impliqué. Il serait associé au général Mohamed Hamdan Dagalo, deuxième personnalité du Conseil souverain et chef des Forces de soutien rapide (FSR).

Barlain Djolvon ATIMAKOIA (Stagiaire)

BENIN

La rencontre Talon et Bony Yayi amorce un apaisement politique

Anciens amis devenus ennemis suite à des divergences de vues politiques, l'actuel président Patrice Talon et son prédécesseur Thomas Bony Yayi, aujourd'hui opposant, ont enfin pris la résolution de se parler. Ils se sont rencontrés mercredi 22 septembre dernier à Cotonou. De bonnes sources indiquent qu'après cette entrevue, le Bénin se dirige vers un apaisement politique.



Patrice Talon et Thomas Bony Yayi ne s'étaient pas rencontrés depuis

la gestion de la démocratie et des libertés par le président Talon est vivement contestée par ses opposants et les ONG internationales. Le climat est crispé et les exigences de l'opposition à l'endroit du chef de l'Etat pour prendre des mesures de décrispation restent lettre morte. Mais, une opinion estime que «la lueur d'espoir vient du fait que mercredi 22 septembre 2021, Patrice Talon a reçu son prédécesseur Bony Yayi au Palais présidentiel, pour la première fois depuis 2016».

Avant cette rencontre, l'opposition formulait des revendications à l'occasion des meetings, les points et conférences de presse, les réseaux sociaux, etc. Bony Yayi a décidé de les porter directement au président Talon dans son palais et sans témoins. La démarche est nouvelle. Cette rencontre est perçue par nombre d'observateurs comme le début d'un proces-

sus d'entente entre les fils d'un même pays cloisonnés. Seulement, une question taraude encore les esprits: les deux personnalités sont-elles réellement prêtes à tourner la page et à faire des concessions de taille? Quand on sait que pendant et après les dernières élections, plusieurs militants de l'opposition ont été martyrisés et d'autres croupissent jusqu'ici en prison.

Dans sa déposition publique à l'issue de la rencontre, le président Patrice Talon n'a rien dit sur les réclamations de son prédécesseur. Notamment, la

libération des prisonniers politiques et le retour des exilés. Et au-delà, le calendrier électoral qui prévoit les législatives en 2023.

Quoique Bony Yayi ne l'ait point évoqué, l'opposition souhaite que les verrous qui l'ont privée des législatives de 2019 et la présidentielle de 2021 sautent. «N'allons pas plus vite que la musique! Attendons de voir les signes de chaque camp politique dans les jours à venir», conclut un observateur.

Gaule D'AMBERT

A VENDRE:

Parcelle avec maison située au N°65, rue Matombé, à Moukondo - Brazzaville.

Pour tout renseignement, téléphoner au: +242 06 666 36 31 / 06 665 30 61

Etude de Maître Brislaïne KOUTOU, Notaire

Sise 55, rue MOE V ANGOULA, immeuble SEKOU, en face du café de Paris, marché plateau centre-ville, Pointe-Noire, téléphone: 06 657 45 55/ 04 433 87 96

EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL CORDE INDUSTRIELLE DEVELOPPEMENT ENERGIE SOLAIRE CONCO «CIDES»

Société A Responsabilité Limitée au capital de DIX MILLIONS DE FCFA

66, rue Bouyala, quartier Centre-Ville, Arrondissement n°01 E.P. LUMUMBA

Boite-postale: 85, e-mail: compta.congo@cides-africa.com

Téléphone: 05 50113 21

RCCM N° CG-PNR-01-2012-B12-00096

Pointe - Noire

Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du onze février deux mil vingt et un, dûment enregistré le quinze février deux mil vingt et un, sous le folio 030115, no 1171, les associés de la Société CORDE INDUSTRIELLE ENERGIE SOLAIRE CONGO SARL, ont décidé d'étendre l'objet social.

Suite à cette extension, l'article 2 des statuts a été modifié ainsi qu'il suit:

La société a pour objet directement ou indirectement en République du Congo et dans tout autre pays:

- Tous travaux en hauteur sur cordes: inspections, maintenance, nettoyage, peinture, travaux en espaces confinés, travaux sous ARL;
- Installateur de protection collective: ligne de vie;
- Travaux de métallisation, traitement anticorrosion;
- Etude et pose d'équipements photovoltaïques;
- Bâtiment et travaux publics (BTP);
- Echafaudage, élagage et entretien des

- espaces verts;
- Le drone;
- Import-Export;
- Vente des équipements de protection individuels (EPI) class 3 et divers;
- Mise à disposition du personnel;
- Formations.

Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus indiqué, et susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

DEPOT LEGAL: Dépôt légal a été fait au greffe du tribunal de commerce en date du dix-huit février deux mil vingt et un, et enregistré sous le numéro CG-PNR-01-2021-D-00045.

Pour avis

Le Notaire

Maître Brislaïne KOUTOU



LE GROUPE NSIA CONSOLIDE SA POSITION DE LEADER DE LA BANCASSURANCE EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

Abidjan (Côte d'Ivoire), le 22 septembre 2021 – Le Groupe NSIA renforce sa présence dans l'assurance en Afrique de l'Ouest et Centrale avec l'acquisition de quatre filiales d'assurances appartenant au Groupe Sanlam. Cette opération, soumise à la validation des autorités de tutelle de la CIMA, de la CEMAC et de la Banque Centrale de la République de Guinée, est une étape importante pour le développement du Groupe NSIA au Togo, Gabon, Congo et en Guinée.

Dans le cadre de cette stratégie de développement, le Groupe NSIA a récemment signé un accord avec le Groupe Sanlam, structuré en deux volets :

- La cession à SANLAM des filiales Vie et Non Vie de NSIA au Mali pour répondre au besoin stratégique de recentrage de couverture géographique du pôle assurances, et,
- Le rachat des quatre filiales du Groupe SANLAM qui sont :
 - L'Assurance Vie de Sanlam au Togo ;
 - L'Assurance Vie de Sanlam au Gabon ;
 - L'Assurance Non Vie de Sanlam au Congo ;
 - L'Assurance Non Vie de Sanlam en Guinée.

Déjà présent au sein de ces quatre pays, l'ensemble de ces acquisitions permettra au Groupe NSIA d'y renforcer son positionnement, son volume d'activité, ses fonds propres et d'accroître sa rentabilité. Par ailleurs, le Groupe NSIA anticipe des synergies induites par ces acquisitions. Que ce soit sur l'aspect humain, organisationnel ou métier, l'intégration des nouvelles filiales est un levier important pour le développement de l'activité assurantielle du Groupe.

Pour **Jean Kacou Diagou, Président Directeur Général et fondateur du Groupe NSIA** : « Depuis 26 ans, le Groupe NSIA met en œuvre une stratégie de développement contrôlée de ses activités. C'est ce qui nous permet de nous installer durablement dans chacun de nos pays d'implantation. Aujourd'hui, nous renforçons notre présence au Togo, au Gabon, au Congo et en Guinée. Pour l'ensemble de nos parties prenantes, cette opération est annonciatrice de perspectives prometteuses ».

Pour **B. Janine Kacou Diagou, Directeur Général du Groupe NSIA** : « Cette opération répond à deux objectifs : augmenter nos parts de marché dans des pays importants pour le développement de NSIA et renforcer notre mise en conformité avec les exigences du régulateur de la zone CIMA ».

À propos du Groupe NSIA

Le Groupe NSIA est un Groupe de services financiers qui intègre des produits et services bancaires et d'assurances présent en Côte d'Ivoire, au Bénin, au Togo, en Guinée, en Guinée Bissau, au Ghana, au Nigeria, au Gabon, au Cameroun, au Congo Brazzaville, et au Sénégal. Le Groupe NSIA, est fort de 3 Banques, 3 succursales bancaires, 19 Compagnies d'Assurances, 1 Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI), 1 Société de Gestion des OPCVM, 1 société Immobilière, 1 société de courtage en réassurance, et 1 Fondation. Il compte près de 3 000 employés.

Contacts Presse

Marie-Thérèse BOUA N'GUESSAN

Directeur RH et Communication Groupe

Tél. : (225) 27 20 31 98 25

NSIA, le vrai visage de l'assurance et de la banque.

Email : info@groupensia.com - Site : www.groupensia.com



SOCIAL

BRASCO offre un nouveau bâtiment à l'orphelinat Inzo ya Bana

Fidèle à son engagement de se tenir aux côtés des plus démunis, la société Brasseries du Congo (BRASCO) par sa fondation éponyme veut prendre sa part au combat pour une enfance digne. Elle veut participer au développement de l'éducation des enfants afin qu'ils contribuent à l'édification d'une société meilleure. C'est le samedi 18 septembre dernier que François Gazania, directeur général de BRASCO, a procédé à l'inauguration du nouveau bâtiment abritant les dortoirs de l'orphelinat Inzo ya Bana, situé à Koufoli dans l'arrondissement 5 Mongo Mpoukou à Pointe-Noire. Une cérémonie organisée en présence de l'abbé Abel Liluala, prêtre de l'archidiocèse de Pointe-Noire et fondateur de cette structure, et en présence des enfants.

Créé le 11 mars 2011 par l'abbé Abel Liluala, l'orphelinat Inzo ya Bana a vu le jour pour apporter de l'espoir aux enfants orphelins afin d'avoir également une vie normale comme les autres enfants.

L'orphelinat encadre 30 enfants de 4-20 ans. Le nouveau bâtiment permettra d'ajouter un nombre de cinq enfants et est l'occasion de séparer les grands des petits. Ce nouveau bâtiment R1, est composé de quatre chambres avec salles de bains. Au rez de chaussée il y a une autre chambre avec salle de bains et un parking pouvant faire office de préau.

Les travaux de ce bâtiment ont commencé avec l'aide d'une association. En bonne voisine et sensible à la sollicitation de l'abbé Abel Liluala, BRASCO a pris le relais pour achever les travaux jusqu'à la finition du nouveau bâtiment Inzo ya Bana. Pour cela, la fondation BRASCO a fait appel à la société LC Construction.

Cette cérémonie n'était pas une inauguration classique. En effet, le Comité de Direction de BRASCO et une vingtaine d'agents de cette société, désireux de donner de leur temps un samedi matin en réalisant une action caritative, ont procédé, accompagnés des professionnels de LC

Construction, à divers travaux de finition. Pour le bien des enfants, chacun a donné de sa personne et a mouillé le maillot pendant près de 4h de travaux pratiques. Ainsi, peinture électrique, menuiserie, plomberie et menus travaux de maçonnerie n'ont plus de secret pour les agents BRASCO!

En remerciement à tous ceux qui ont pris part au projet, l'abbé Abel Liluala s'est réjoui de l'achèvement des travaux de ce joli bâtiment par BRASCO; il facilitera l'effort quotidien des enfants pour avancer. Il a surtout félicité BRASCO pour son engagement dans le social qui donne un coup de pouce aux plus vulnérables.

François Gazania, directeur général de BRASCO, a invité les



Remise des kits scolaires aux orphelins



La plaque inaugurale



Les enfants de l'orphelinat Inzo ya Bana

enfants à faire un bon usage et à se concentrer sur l'école.

«Aujourd'hui on a rénové une partie de l'orphelinat parce qu'à la fondation BRASCO, nous intervenons sur les communautés qui environnent notre brasserie. Il était important non seulement de financer la rénovation mais aussi de donner de sa personne. Et les supports scolaires permettent de continuer à développer l'éducation des enfants. Car les enfants sont la garantie de l'avenir».

À signaler que le partenariat entre BRASCO et l'orphelinat Inzo ya Bana a commencé depuis le mois de juillet, au moment où l'orphelinat avait des difficultés pour terminer le nouveau bâtiment. Et aujourd'hui, le rêve de l'abbé Abel d'avoir un nouveau bâtiment a été réalisé.

Des kits scolaires (sacs, cahiers, stylos, trousse, etc.) ont été remis au cours de cette cérémonie à l'orphelinat pour la rentrée scolaire qui pointe à l'horizon.

SŒURS DE SAINT JOSEPH DE CLUNY (ARCHIDIOCESE DE POINTE-NOIRE)

Sœur Carele-Marie Laure Banga-Mfoutou s'est engagée définitivement à la suite du Christ

Entrer dans la vie religieuse, c'est répondre à l'appel reçu dans son cœur de tout quitter pour suivre le Seigneur. C'est ce que sœur Carele-Marie Laure, sœur de la congrégation des sœurs de Saint Joseph de Cluny, a fait en prononçant ses vœux perpétuels, le samedi 11 septembre 2021, en la cathédrale Saint Pierre Apôtre de Pointe-Noire, devant les membres de sa famille, ses sœurs de communauté et l'ensemble du peuple de Dieu. Cette messe a été présidée par Mgr Miguel Angel Olaverri, archevêque de Pointe-Noire, et concélébrée par Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), et par plusieurs prêtres. Et en présence des religieux et religieuses.

La vie religieuse, c'est aussi prononcer des vœux et se vouer à Dieu dans une congrégation à la suite d'un fondateur pour le monde. Et c'est une étape très importante de la vie qui au-delà de tout et qui interpelle également les vocations religieuses féminines qui sont plutôt rares.

Née le 6 novembre 1988 à Brazzaville, deuxième d'une famille de cinq enfants. En 2005, avec l'aide de son curé, sœur Laure découvre les sœurs de Saint Joseph de Cluny qui à l'époque étaient à Matendé.

C'est en 2008 qu'elle demande de faire l'expérience communautaire chez les sœurs de Saint Joseph de Cluny et elle rejoint les sœurs de la communauté Notre-Dame des Victoires de Bacongo. De 2009-2010, elle fait son pré-postulat et en 2011, elle entre au Noviciat. Elle est envoyée en mission d'études en 2015, en soins infirmiers à Yaoundé et obtient sa licence en Sciences infirmière, option recherche.

Aujourd'hui, Sr Carele-Marie s'engage définitivement dans la Congrégation des sœurs de Saint Joseph de Cluny à travers ce verset du livre d'Isaïe 43,1: «Ne crains pas, je t'ai racheté, je t'ai appelé par ton nom, tu es à moi».

Dans son homélie tirée de l'évangile de saint Luc (Lc 9, 57-62), Mgr Miguel a invité les chrétiens



Mgr Miguel Angel Olaverri présidant la célébration eucharistique concélébrée par Mgr Daniel Mizonzo et par plusieurs prêtres

à ne pas regarder en arrière, puisse que dans la vie religieuse et même dans la vie d'un chrétien il y a toujours des difficultés.

«A condition de se réajuster constamment sur la volonté de Dieu. Dans les moments difficiles ce n'est pas de mettre la vie en arrière, mais plutôt se ressaisir pour retourner à regarder dans la direction du Christ. Un regard qui transformera ta vie jour après jour et qui transformera votre vie communautaire et les personnes qui vous sont confiées à travers votre vie de prière, votre travail dans votre mission selon votre charisme».

Mgr Miguel par ces paroles a fait comprendre à la sœur Carele-Marie Laure que la prière de tout l'archidiocèse et de l'Eglise l'accompagne et qu'elle puisse avoir confiance en la fidélité du Christ et celle de Marie afin que sa vie puisse se transformer en l'amour du Christ.

A l'appel de son nom, Sœur Carele Marie s'est avancée et un dialogue s'est fait sur l'intention de son engagement à la suite du Christ toute sa vie par les vœux de chasteté, de pauvreté, d'obéissance et de vivre en communauté.

Avant de s'engager pour toujours, le moment de chanter la litanie des saints, a été au rendez-vous, signe de sa petitesse. Car elle reconnaît ainsi ne pas pouvoir, par ses propres forces, prendre un tel engagement. Et elle attend de Dieu sa propre fidélité et elle compte également sur la prière de l'Eglise de la terre représentée par l'assemblée, et sur la prière des Saints du ciel pour la soutenir et l'accompagner.

Et alors sœur Carele a prononcé ses vœux définitifs et elle a reçu l'alliance, qui est le signe de son engagement à la suite de Jésus, pour toujours.

De son côté, sœur Carele-Marie Laure a dit merci tout d'abord au Christ qui l'appelle et surtout pour sa fidélité vis-à-vis de son égard et merci aux parents de l'avoir accompagnée tout au long de son chemin. Sa demande est surtout de prier pour elle afin que son oui définitif soit au service des autres et de l'Eglise.

Madocie Déogratias MONGO



L'élue du jour entourée de l'archevêque de Pointe-Noire (crosse en main) et de l'évêque de Nkayi

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE

Notaire à Pointe-Noire

1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le Rond point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORJA 1er étage, Centre ville
B.P. 1431 Tél. 05 736 64 64/05 539 37 46
République du Congo

ANNONCE LEGALE «POLYCLINIQUE MERES & ENFANTS» En sigle «PME-SARL»

Société à Responsabilité Limitée

Capital social de Francs CFA: Un Million Deux Cent Mille (1 200 000)

Nouveau capital: Quatorze Millions Six Cent Soixante-quatre Mille Neuf Cent (14 664 900)

Siège social: Centre ville, Boîte postale 1350

POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO

RCCM: CG /PNR/12 B 48

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL - TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL- MISE EN HARMONIE DES STATUTS - TRANSFORMATION DE LA SOCIETE EN SA - NOMINATION DES ADMINISTRATEURS- NOMINATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES - ADOPTION DES NOUVEAUX STATUTS

1- Suivant Procès-verbal d'Assemblée Générale Mixte du 11 juin 2020 de la société «POLYCLINIQUE MERES & ENFANTS» en sigle «PME-SARL», déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 06 septembre 2021, enregistré à Pointe-Noire, sous folio 166/32, n°1839;

Les résolutions suivantes ont été prises:

1- Résolutions à titre ordinaire:
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018;
- Affectation du résultat;
- Partage des dividendes;

II- Résolutions à titre extraordinaire:

- Augmentation du capital social par incorporation de réserves et de la majoration de la valeur nominale de la part sociales;
- Modification de l'article 6 des statuts;
- Transfert du siège social à la Rue Tchibongolo, zone de l'Ecole Catholique Saint Jean Baptiste (ex Nzoko), Centre ville, Arrondissement n°1 Emery Patrice Lumumba,

Boîte postale 1350;
- Mise en harmonie des statuts à l'Acte Uniforme OHADA révisé;
- Transformation de la société en Société Anonyme avec Conseil d'Administration;
- Nomination des Administrateurs Nomination des Commissaires aux comptes;
- Adoption des statuts de la Société Anonyme.

Mention modificative a été effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 08 septembre 2021 conformément à la législation en vigueur sous le no CG-PNR-01-2021-D-00508.

Fait à Pointe-Noire, le 20 septembre 2021.

Pour mention et avis

Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE

XXVI^e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE-B-

«Maître, nous avons vu quelqu'un chasser des esprits mauvais en ton nom»

Textes: Nb11,25-29; Ps18; Jc 1,5-6; Mc 9,38-43.45.47-48

Frères et Sœurs! Voilà un certain nombre de propos qui, apparemment, sont déçus au regard de la «Foi» qui est la nôtre et que nous professons en tout temps. Car, ils n'ont pas d'adéquation entre eux et l'éthique chrétienne. En fait, l'unique fois où Jean le disciple qu'on aimait, aura pris officiellement la parole, sera bien-sûr pour tenir des propos dénigrants et diffamatoires à l'endroit de son prochain. Ainsi s'exclama-t-il: «Il y a quelqu'un qui chasse les démons en ton nom». Ce «en ton nom» va être la clef d'interprétation de notre texte.

D'après le récit, il y a un anonyme qui chasse des esprits mauvais, et qui le fait au nom de Jésus, alors qu'il ne fait pas officiellement partie du groupe des disciples qui suivent Jésus depuis des mois. Primo, on comprend donc, qu'il fait carrière dans l'exorcisme. Bien-aimés, des exorcistes, il y en avait quantité à l'époque; comme d'ailleurs aujourd'hui. Certains étaient des guérisseurs, mais beaucoup d'autres étaient des sorciers ou de simples charlatans. Et, parmi tant d'autres, Jésus. De toute évidence, les évangiles indiquent sur beaucoup de pages des épisodes consacrés aux guérisons qu'il a opérées et à l'expulsion des démons. Car les deux choses étaient liées. Pour tout le monde, tout ce qui arrivait de mal était l'œuvre de Satan, que ce soient des maladies, des catastrophes ou d'authentiques cas de possession satanique (Luc 13,11). Donc Jésus manifeste ainsi un pouvoir réel à la fois sur l'autorité de l'enseignement que sur sa souveraineté des forces du mal, via la chasse aux démons. Ce qu'il y a de particulier dans notre récit, c'est que l'inconnu que les disciples ont repéré et qu'ils voudraient empêcher de faire œuvre d'exorciste chasse les démons au nom de Jésus. Ce qui revient à dire, qu'il ne s'attribue pas personnellement un quelconque pouvoir sur le démon, et aussi, qu'il n'assume pas un ministère insolite puisqu'il croit en Jésus à qui il reconnaît, avoir un pouvoir réel sur les forces du mal.

Secundo, on peut y relever sous-jacent, le phénomène du «sectarisme ou lobbyisme» en milieu social comme dans les affaires religieuses. En l'occurrence: «il n'est pas des nôtres». En fait, contre la tentation tellement humaine, qu'on retrouve dans toutes les sociétés, de faire des groupes qui possèdent des monopoles et du leadership sous l'unique critère du «label ethnique, racial ou matériel»... Christ, le Messie prononce cette parole: «Celui qui n'est pas contre nous est pour nous.» Une parole qui va très loin, parce qu'elle est destinée à ouvrir le groupe de ses disciples de ceux d'hier à ceux d'aujourd'hui à une dimension universelle. L'Eglise comme le chrétien doit devenir «catholique», au vrai sens du terme; universelle autrement dit: celui qui sait faire sauter les verrous des frontières montées de toute pièce par nos aberrations humaines. L'appellation, aujourd'hui, a perdu ce sens originel: est catholique celui qui n'est ni protestant ni orthodoxe. Or, dans l'esprit de Jésus, est «catholique» à vrai dire, quiconque a le «Sens et le Sang» de l'universel, qu'il soit protestant, orthodoxe, bouddhiste ou même athée.

Alors, nous aurons à nous dispatcher le «Code Dieu ou WiCiel»: «amour de Dieu dans l'amour du prochain et ennemis». Pas de frontières, pas de limites, pas de douanes. Pour que tous puissent s'ouvrir aux autres et, comme Jésus, les servir et accueillir le service des autres dans la paix. Nous voici donc en présence de deux attitudes contradictoires: le lobbyisme par pure jalousie et le service à la gloire de Dieu; faces auxquelles Jésus, intervient, non pour discriminer l'un et encenser l'autre... Mais seulement pour impulser l'expansion du règne de Dieu par cette œuvre belle, et empêcher ceux qui se réclament de Lui, de se constituer en syndicat Anti-charité ou en ghetto fermé.

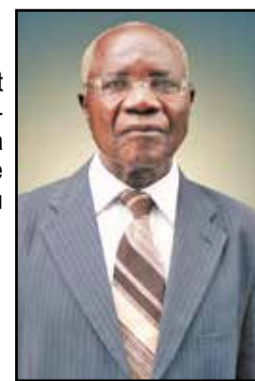
Chers frères, chères sœurs! Dans ce qui nous paraît être mis en exergue, nous pouvons méditer une pensée commune, qu'on pourrait résumer en la problématique: «1- Qui appartient au Christ?; 2- Qui est avec lui?; 3- Et de qui le Christ est la propriété?» A tout bien, il existe toujours un danger pour qui se met dans la peau du «prédestiné ou du privilégié». Alors, attention à ne pas tomber «dans l'esprit du lobbyisme institutionnel». Jean et les autres, je pense ont été choqués par la réaction du Maître, celui d'éclater le privilège apostolique de l'équipe restreinte des apôtres, de la groupie fondée sur la familiarité au sens plus large fixé par la «profession de Foi». Disons, non au «Johanisme négatif». Car, est essentielle, la Volonté de Dieu pour laquelle point n'est besoin de se mutiler, mais de s'isoler du péché pour se libérer des idoles: en se «coupant» et «d'arracher» sa main, son pied, son œil, son ethnique, même sa famille... d'autant qu'il m'entraîne au péché.

Abbé Cellot Primat NKOUNGA MABIKAS
Prêtre du Diocèse de Nkayi, Cg-Bz

NECROLOGIE

Les enfants Ganao et famille, l'abbé Barthel Christel Ganao annoncent aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père, oncle, grand-père et frère, Barthélemy GANAo, survenu mardi 21 septembre 2021, à l'hôpital central des Armées Pierre Mobongo de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial dans la rue Ossio n°1 à Mikalou (avenue de la Tsiémé, arrêt Pharmacie). La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

«Dieu a donné, Dieu a repris. Que la volonté du Seigneur soit faite. (Job 1,21)»



MUCASOC

L'au revoir à Mgr Anatole Milandou!

En l'église Sainte Trinité de Kinsoundi-barrage (arrondissement 1 Makélékélé), dans un calme après-midi du vendredi 17 septembre, la Mutuelle catholique pour la solidarité chrétienne (MUCASOC) a dit au revoir à Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, qui sous peu, renoncera à sa charge épiscopale. Messe d'au revoir oui, mais aussi messe de gratitude pour la MUCASOC à l'endroit de celui qui signa le 13 janvier 2012 le décret qui fit de la Mutuelle, une association privée de l'église particulière du Congo.

Ils étaient venus nombreux, les membres de la Mutuelle, vêtus de leur belle tenue, pour dire au revoir et sincèrement merci à Mgr Anatole Milandou qui les a soutenus de façon réelle et efficace pendant plus de 18 ans, en étant attentif à leurs différentes préoccupations alors que plusieurs personnes les rejetaient. Un soutien qui leur a permis, face à la précarité de la vie et à la misère des gens, de proposer des cœurs plus chauds d'amour, l'entraide nécessaire et des portes plus ouvertes. Car, avec beaucoup moins, nombre de personnes assistées ont été soulagées ou sont arrivées à être heureux. S'inspirant des textes liturgiques du jour, l'archevêque de Brazzaville a exhorté les mutualistes à continuer à annoncer l'évangile, la bonne nouvelle par des œuvres, des actes d'amour. Dire la bonne nouvelle, c'est dire ce que Jésus proclame de bon pour les hommes d'hier, les hommes d'aujourd'hui et les hommes de demain:

exalter les pauvres, les petites gens, les méprisés; c'est cela l'accomplissement de la promesse, de l'alliance proposée par Dieu. Le président de la MUCASOC, Joseph Manounou, remerciant de tout cœur Mgr Anatole Milandou pour tout son soutien et sa disponibilité, a dit: «Votre renoncement à la charge épiscopale est pour nous un exemple de fidélité après 47 ans de loyaux services à Dieu et aux hommes. Soyez rassuré Excellence du soutien indéfectible de tous les membres de notre communauté à votre endroit durant toute la durée de votre retraite que nous vous souhaitons vivement paisible». Il a en outre souligné que la mission que s'est assignée leur mutuelle de prêcher l'évangile de Jésus-Christ par les actes concrets est chose très difficile. Elle nécessite non seulement des moyens financiers mais aussi et surtout des personnes zélées et disponibles porteuses de la vérité, de justice et d'amour. La messe n'a pas été seulement actions de grâce et au



Mgr Milandou recevant les présents des mutualistes

revoir mais aussi une occasion indiquée pour offrir des présents de diverse nature à l'archevêque de Brazzaville. Les présents ont été offerts par les différentes zones de la MUCASOC qui, actuellement, en compte 10 réparties au

nord et au sud de Brazzaville. Emu et confus, Mgr Anatole Milandou n'a pas eu d'autres mots devant la générosité des mutualistes que le mot merci.

Viclaire MALONGA

COVID-19

L'opération "samedis de la vaccination" pour un environnement scolaire sain

Annoncée le 17 septembre dernier par le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Jean Luc Mouthou, à l'occasion de la XXIII^e session du conseil national de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, l'opération "samedis de la vaccination" a été concrétisée un jour après par le



Jean Luc Mouthou

corps enseignant. Les acteurs de ce sous-secteur de l'éducation ont envahi le 18 septembre dernier le site de la vaccination érigé au sein de ce ministère. L'éclairage sur la persistance de la maladie, apportée par la coordination du Programme élargi de vaccination pendant les assises de ce conseil, a suscité l'engouement du personnel éducatif, en vue de garantir un environnement sain et protecteur aux apprenants. Face à l'ampleur de la maladie, les chiffres de la vaccination restent peu de chagrin. Seules 162.000 personnes ont accepté de se faire vacciner, soit 0,2% de la population, alors que l'objectif pour l'atteinte de l'immunité collective est estimé à 60% de la population pour un retour à la vie normale. L'opération s'étendra à l'intérieur du pays et les directeurs départementaux sont appelés à mettre en œuvre cette disposition, a martelé Mme Régine Tchicaya Oboa, directrice de cabinet du ministre de l'Enseignement préscolaire... L'opération vient donc renforcer le processus pour toucher un grand nombre d'acteurs éducatifs sur l'ensemble du pays.

E.M-O

COVID-19

Des personnes vivant avec handicap sensibilisées à l'importance du vaccin

Dans le cadre de la riposte à la pandémie à coronavirus, et en vue de se sentir en sécurité, une rencontre citoyenne sur la sensibilisation à la vaccination contre ce fléau, a été organisée, pour que chaque citoyen y accède. C'était, mardi 21 septembre 2021 au siège du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap, à Brazzaville, sous la direction de Jean De Dieu Ngoma, secrétaire exécutif permanent de ce conseil. Il avait à ses côtés, le secrétaire adjoint Armand Guy Richard Ndinga Okossa, et le trésorier Johny Chancel Ngamouana.



De g. à dr.: Ndinga Okossa, J.D. Ngoma, J.C. Ngamouana et Dr Emeka

Après avoir fait un rappel historique de cette pandémie dans le monde et au Congo, le Dr Jean-Claude Emeka, directeur de l'Hygiène et mobilisation sociale, président de la commission prévention, contrôle des infections, mobilisation sociale et communication sur les risques Covid-19, a indiqué: «Notre population avait besoin comme tout le monde d'être informée sur cette pandémie, sur son ampleur. Et sur le comment faire, pour rompre la chaîne de propagation pour nous protéger, et protéger les autres. Le Congo utilise les vaccins sinopharm, Spoutnik-V et Johnson and Johnson. Comme tous les médicaments, le vaccin a des effets secondaires, mais



Les participants à la rencontre citoyenne

qui sont passagers. Nous avons déjà administré plusieurs doses, mais les effets secondaires sont moindres que les avantages. Nous disposons d'une commission de surveillance des manifestations adverses produites par l'immunisation. Il ne faut pas craindre le vaccin, tout le monde est normalement éligible à la vaccination». Sa rapide fabrication, a-t-il précisé, est le fait des ravages qu'il a causés dans les pays occidentaux. Mais, des essais ont été effectués pour vérifier leur efficacité. Nous avons la preuve que les décès en cascade ont baissé un peu partout, et les spéculations faites autour du vaccin ne sont que chimères. Aujourd'hui, l'OMS a dit que le vaccin a plus d'avantages que d'inconvénients. «Lorsque vous avez des maladies cardiovasculaires; que vous êtes diabétique, hypertendu, cancéreux, drépano... et que les signes de la maladie sont fulgurants, il ne faut pas se faire vacciner. Au-delà de 50 ans, on est des personnes vulnérables, il faut se protéger, ainsi que les personnes qui sont en première ligne. La contagiosité du coronavirus est intense, ce qui occasionne de nombreux décès. Au niveau planétaire on en a fait une urgence sanitaire. Le Gouvernement de la République continue à maintenir certaines mesures barrières pour nous protéger. Le vaccin nous protège et protège votre environnement», a-t-il souligné. Répondant aux diverses préoccupations de l'assistance, le Dr Emeka a fait savoir «qu'une équipe de vaccination viendra au siège du conseil consultatif, pour immuniser les personnes vivant avec handicap contre le coronavirus. Sur le non port du masque constaté auprès de certaines personnes de cette catégorie, il a assuré qu'une solution sur les masques transparents sera trouvée. Tout en rappelant que le port du masque reste nécessaire, même une fois vaccinée, car il ne protège pas que contre le coronavirus, mais aussi contre d'autres maladies, comme la grippe», a-t-il expliqué. Sur l'intérêt de cette rencontre citoyenne, Jean De Dieu Ngoma pense qu'en tenant compte des directives du Gouvernement sur la pandémie à coronavirus, nous devons prendre le relais. «C'est pourquoi nous avons fait venir un médecin spécialiste pour nous édifier sur la pandémie, sur le vaccin et les précautions à prendre, afin de l'enrayer de façon définitive dans le pays. En tant que leaders, vous devriez prendre le relais pour expliquer auprès de vos différentes bases les connaissances reçues», a-t-il indiqué.

A.P.M

MAITRE ROSELE PIERRE NTAMBANI NOTAIRE

985, avenue des Trois Martyrs Plateau des 15 ans, à côté d'Edmond Hôtel Mougali Brazzaville, Tél.: 06 928 87 87 / 05 753 23 23
Email: rose/epierrenotaire19@gmail.com République du Congo

LOPPE

Société A Responsabilité limitée Unipersonnelle Au capital de 1 000 000 million FCFA; Sise à Brazzaville immeuble Le Petit Flamboyant En face de l'école général LECLERC, Poto-Poto République du Congo

AVIS DE CONSTITUTION

Conformément à l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, Maître Rosele Pierre NTAMBANI, Notaire en la résidence de Brazzaville, a reçu les actes authentiques portant Statuts et Déclaration Notariée de Souscription et de Versement de la Société dénommée LOPPE, signés le 10 septembre 2021, enregistrés à la recette des Impôts de Poto-Pot à Brazzaville, le 10 septembre de la même année; sous le folio 166/9; n° 2112 (statuts) et sous le folio 166/7; n°2110 (DNSV). Les caractéristiques de ladite société sont les suivantes: **Dénomination:** LOPPE **Forme sociale:** Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);

Objet: la société a pour objet: - La vente en gros et en détail des produits électro-médicaux et tests de laboratoire; - Les services de maintenance globale; **Capital social:** un million (1.000.000) francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement souscrites, et attribuées à l'Associé Unique. **Siège social:** Brazzaville, immeuble Le Petit Flamboyant Poto-Poto Brazzaville, République du Congo; **Durée:** 99 ans, à compter de son immatriculation au RCCM; Gérant: Monsieur QUARANIELLO Alberto; **Immatriculation au RCCM:** le 14 septembre 2021, sous le n° RCCM CG-BZV-01-2021-B13-00444. Maître Rosele Pierre NTAMBANI, Notaire

Maitre Raïssa Ursule MAKVA MAKUMBU NOTAIRE

Sis Bd Lyautey, vers l'hôtel Bikoumou, à côté du complexe scolaire Les amis de Julien, OCH Mougali 111, Brazzaville, République du Congo; Tél: (242) 06651 13 85 / 04411 87 14
E-mail :etudemakumbu@gmail.com. / Brazzaville, le 20 septembre 2021

ANNONCE LEGALE

ADONAI IMMOBILIER, Société Civile Immobilière Capital: 5.000.000 de francs CFA
Siège social: 1549, rue Noubi, Plateau des 15 ans, Mougali, Brazzaville / REPUBLIQUE DU CONGO

CONSTITUTION

Suivant acte authentique en date, à Brazzaville, du 29 janvier 2021, reçu par Maitre Raïssa Ursule MAKAYA MAKUMBU, Notaire soussigné, enregistré le même jour, sous le folio 019/7 n°0260 à la recette de l'enregistrement, du domaine et des timbre de poto-poto, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes: **DENOMINATION:** ADONAI IMMOBILIER. **FORME:** Société Civile Immobilière. **CAPITAL:** 5.000.000 de francs CFA, divisé en cinq cent (500) parts de dix mille (10.000) francs CFA chacune, numérotées de un (1) à cinq cent (500), libérées par les associés. **SIÈGE SOCIAL:** 1549, rue Noubi, Plateau des 15 ans, Mougali, Brazzaville, en République du Congo. **OBJET SOCIAL:** la location de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours

de construction, en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit; l'acquisition de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit; la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, la gestion par location ou autrement desdits biens acquis. **DURÉE:** Quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de l'immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier. **GERANT:** Monsieur BETTINI Gaël Pierre - Henri. **IMMATRICULATION:** 11 Février 2021, au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro CG-BZV-01-2021-B42-00002. Pour avis Maître Raïssa Ursule MAKAYA MAKUMBU



Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en République du Congo à Brazzaville vous informe que sur le site web externe des carrières du HCR (à l'adresse <https://www.unhcr.org/careers.html>) les annonces de vacance de postes suivantes en externe sont disponibles et sont publiées pour candidature:

A Gamboma en contrat de durée déterminée en recrutement interne et externe:

- Numéro de poste (JO) 29752: Administrateur Assistant de Terrain, NOA

Les candidats intéressés et qualifiés répondant aux exigences de la description d'un poste doivent postuler au plus tard le 3 octobre 2021 à minuit, heure de Genève.

Soumission des candidatures:

• Tous les efforts ont été faits pour traduire fidèlement de l'anglais au français la description de poste standard du HCR pour ce poste. La version française en ligne doit être considérée comme la plus complète et l'annonce officielle de la vacance de poste. Toutes les informations de cette vacance figurent en français sur le site web de carrières HCR. Veuillez dérouler vers le bas de toute l'annonce afin de prendre connaissance complète du poste.

• Les candidats externes intéressés doivent postuler en ligne et remplir la lettre de motivation obligatoire. Pour obtenir de l'aide pour vous connecter au portail externe du MSRP ou pour les candidatures en ligne, veuillez contacter l'unité des ressources humaines

bien avant la date limite afin de laisser suffisamment de temps pour résoudre tout problème technique. Les postes vacants externes sont affichés sur le site Web externe du HCR et les candidats qui n'ont pas de statut interne doivent postuler via le site Web externe du HCR. <https://www.unhcr.org/careers.html> - Careers - Career opportunities - Other Opportunities - Vacancies - trier par localité (Location) ou rechercher par numéro de poste# (Job Opening#) 29752.

• **Les candidatures ne seront acceptées que via le portail en ligne. Veuillez ne pas envoyer de candidature par e-mail.**

• Les candidatures non signées, incomplètes et tardives ne seront pas acceptées. Seuls les candidats sélectionnés seront contactés. Les candidats présélectionnés devront se présenter à un test écrit et / ou à un entretien oral. Le HCR ne facture aucun frais à aucun stade du processus de recrutement (demande, entretien, traitement ou tout autre frais).

• L'évaluation des candidats sera effectuée sur la base des informations soumises lors de la candidature. Les candidats doivent fournir des informations complètes et exactes concernant leur profil personnel et leurs qualifications. Aucun amendement, ajout, suppression, révision ou modification ne sera apporté aux demandes qui ont été soumises. Les candidats sérieusement envisagés pour la sélection seront soumis à une vérification des références afin de vérifier les informations fournies dans la candidature.

• Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués pour un test écrit et/ou un entretien. Le HCR travaille avec les meilleurs talents. Pour s'assurer que nous embauchons la bonne personne pour le bon poste, des entretiens basés sur les compétences seront menés. Ces entretiens sont basés sur le concept selon lequel le comportement et l'expérience passés sont le meilleur

indicateur des performances futures. En d'autres termes, votre histoire raconte une histoire à votre sujet: vos talents, vos compétences, vos capacités, vos connaissances et votre expérience réelle dans la gestion de diverses situations.

• Le HCR encourage vivement les candidates qualifiées à postuler. Le HCR s'efforce de garantir que les employés, hommes et femmes, bénéficient de l'égalité des chances de carrière. Le HCR s'est engagé à réaliser la diversité de la main-d'œuvre en termes de sexe, de handicap, de statut matrimonial ou de partenariat civil, de race, de couleur ou d'origine ethnique et nationale, de religion ou de croyance ou d'orientation sexuelle. Toutes les candidatures seront traitées avec la plus stricte confidentialité.

• Le HCR a une politique de tolérance zéro contre l'exploitation et les abus sexuels (EES). L'EES est un comportement inacceptable et une conduite interdite pour le personnel du HCR. Il constitue un acte de faute grave et constitue donc un motif de sanctions disciplinaires, y compris le licenciement. Toute pré-occupation ou suspicion concernant un cas possible d'EES doit être immédiatement signalée au Bureau de l'inspecteur général (IGO) inspector@unhcr.org ou via le formulaire de plainte en ligne à <https://www.unhcr.org/php/complaints.php> ou par fax confidentiel: +41 22 739 73 80.

• Pour tout problème technique rencontré lors de la candidature en ligne, veuillez envoyer un e-mail à l'adresse e-mail ci-dessous intitulée «**Requête VA en ligne - vos nom et prénom**» à l'adresse email des ressources humaines Brazzaville cobhr@unhcr.org.

Unité des ressources humaines

OFFRE D'EMPLOI

Titre du poste: Chauffeur
Localisation: Brazzaville
Rapporte au: Responsable des Achats
Date de début: 1er Novembre 2021



Contexte:

Le Parc National d'Odzala-Kokoua, procède au recrutement d'une personne compétente et qualifiée pour le poste de Chauffeur.

Description du poste:

Le Chauffeur referent est responsable du bon fonctionnement du véhicule affecté à Brazzaville. Il doit réaliser toutes les courses de la Fondation Odzala à Brazzaville dans le respect des SOPs d'African Parks. Il doit assister l'équipe de la logistique à Brazzaville pour effectuer des achats des pièces détachées des véhicules, engins, moto et autre équipement lié à la maintenance de la flotte automobile d'odzala Kokoua. Le chauffeur référent et Assistant Logistique à Brazzaville sont les seuls à conduire le véhicule affecté à Brazzaville et doit suivre les procédures ainsi que les règles de l'organisation afin d'atteindre un certain niveau de professionnalisme et de sécurité.

Fonctions principales:

- Conduire le véhicule de la Fondation Odzala Kokoua;
- Respecter les règles liées à la conduite et l'organisation et spécifiquement aux chauffeurs;
- Assurer le contrôle technique et la maintenance basique du véhicule;
- Participer aux réparations curatives du véhicule en cas de besoin;
- S'assurer que le véhicule soit toujours propre et à l'image de l'organisation;
- Réparations urgentes et anticipées des véhicules et autres équipements;
- Respecter les heures de conduite et la limitation de vitesse liés à la foundation;
- Être responsable du véhicule, des passagers et des marchandises;
- Faire un état des besoins à sa hiérarchie pour les besoins préventifs;
- Rapporter sans délai tous dommages et problèmes à son supérieur hiérarchique;
- Exécuter toutes instructions données par les supérieurs hiérarchiques de son département;
- Respecter les procédures de la Fondation Odzala-Kokoua et d'African Parks;

- Assurer la sécurité du véhicule et des articles transportés pendant les missions.

Dispositions évaluatives:

- Personne sauf le chauffeur ou l'Assistant logistique à Brazzaville peut conduire le véhicule
- Les heures de conduite sont respectées et le véhicule ne bouge pas la nuit sans autorisation du Responsable du Département des Opérations
- Il n'y a pas des dépassements de vitesse
- Le Supérieur hiérarchique du chauffeur est au courant de chaque mouvement du véhicule
- Le Chauffeur est respectueux, mais n'accepte pas les requêtes des autres responsables sauf approbation de son supérieur hiérarchique
- La clé du véhicule est gardée par son superviseur hiérarchique sauf pendant les missions
- Aucun article transporté n'est pas endommagé ni manquant

Relations clés:

- 1- Chef d'Atelier,
- 2- Assistant Responsable des Opérations,
- 3- Responsable des Opérations,
- 4- Responsables de flotte.

Compétences, qualifications et expérience nécessaires pour le poste:

- Avoir au minimum 5 ans d'expérience en tant que chauffeur expérimenté
- Avoir la capacité de basique de mécanique
- Faire preuve d'intégrité
- Capacité à bien communiquer avec ses supérieurs et collègues
- Être responsable et prudent

Compétences Linguistiques:

Maitrise de la langue française (écrit, lu et parlé)

Les candidatures comprenant un CV détaillé, une lettre de motivation et doivent être adressées avant le 30 septembre 2021 à l'adresse: rh.odzala@africanparks.org avec copie à: pnok@africanparks.org

Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à passer un entretien.

DISPARITION

Jacques Koyo "Chairman" a quitté la terre des hommes !

Découvert à son domicile en état de décomposition avancée, à en croire des artistes présents sur les lieux, l'artiste-musicien, auteur-compositeur, interprète, Jacques Koyo dit "Chairman", dont les circonstances du décès restent à éclaircir a été aussitôt inhumé le 21 septembre 2021, au cimetière du Centre-ville de Brazzaville. En présence du ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, des membres de l'Union des musiciens congolais (UMC), conduits par leur président Godefroy Bonguili dit "Pape God", et de membres de sa famille... Les mélomanes le savaient malade, pour avoir parfois appelé à une assistance pour l'aider à surmonter l'épreuve à laquelle il ne pouvait plus faire face, faute de moyens. Il s'est donc éteint dans la détresse.



Jacques Koyo dit "Chairman"

Qui était Jacques Koyo ?

Artiste-musicien, il s'est imposé dans la musique congolaise au milieu des années 80, aux côtés des Fernand Mabila, Rapha Boundzeki, Angelou Chevauché, et autres Rovia Adampoth que "Chairman" qu'il a mis d'ailleurs en lumière...

Jacques Koyo, est né le 11 janvier 1950 à Makoua, dans le Département de la Cuvette. Après ses études primaires et secondaires commencées à l'intérieur du pays et achevées à Brazzaville, il est employé dans l'armée congolaise, en qualité d'artilleur. Puis, il se retrouve à Dolisie, au milieu des années 80, comme auxiliaire de justice. Concomitamment à ses activités professionnelles, il fait du karaté et devient peu de temps après Maître de karaté, ceinture noire. Lorsqu'il fait ses premiers pas dans la musique, il est déjà une attraction. Ce sont les pas d'Engondza qui le porteront au firmament de sa gloire. En 1988, il compose sa première chanson, "Marja", réédité en fin 1989 à Kinshasa avec le Choc Stars dans "Marja 2".

Son plus grand succès musical intervient en 1990 avec la chanson "Mégé Alembi", dédiée à sa femme. En 1991-1992, il lance "Ctb". Sans oublier "Pe Bwanga",

"Djara Engondza", "Place à la danse". Des tubes qui ont marqué sa carrière musicale. Impeccable avec ses pas d'Engondza, il va en moderniser le rythme en y incluant d'autres subtilités, il y incorpore des katas (mouvements saccadés de karaté). Engondza dont il tire l'inspiration de Vocal Bantou fit des émules à Kinshasa où Koffi Olomidé et son Quartier Latin, ainsi que le Choc Star et bien d'autres orchestres l'adoptèrent. S'affublant d'autres sobriquets tels que, "Le bulldozer", "Paka-Paka"... il connaît une belle carrière musicale avec plusieurs distinctions nationales et étrangères : révélation de l'année 1989, meilleure vedette du Congo à plusieurs reprises, au point où il s'autoproclamera "Génie du siècle" de la musique congolaise ; meilleur auteur-compositeur, et détenteur d'un prix à Kinshasa. Il devient l'artiste vedette de la brasserie du Congo avec la marque Ngok, alors que Rapha Boundzeki, son concurrent de taille, était utilisé par la marque Primus. Travailleur pointilleux, perfectionniste et homme de défis, puisant dans le terroir culturel national, notamment mbochi de la Cuvette, Jacques Koyo réalise des featurings dans les années 2000 avec "Roga-Roga" dans "Congolais Tika" et "Fongola miso mokonzi

bazo kosayo". Selon lui, lorsqu'il chante ce titre avec Roga-Roga, «toutes les portes lui sont fermées, et avec la maladie, il se sent abandonné à lui-même». Et, il déclare «qu'il avait cessé de chanter parce qu'il n'avait plus en face de lui des concurrents depuis la mort de Boundzeki. Il ne voyait pas qui pouvait le faire travailler comme le faisait Boundzeki». Faute de management et de moyens financiers, sa célébrité n'a pu connaître un succès international plus étendu. S'étant imposé dans le milieu culturel du pays, Jacques Koyo était avant tout un sportif au franc-parler avéré. C'est à travers le sport, notamment le karaté dont il assumait la présidence de la Fédération congolaise qu'il tira le titre de "Chairman", et récolta les lauriers qui le mirent en exergue. En 1984 à Dakar, au Sénégal, il conduisit la délégation congolaise au championnat d'Afrique de Karaté, qui ramena dans sa gibecrière quatre médailles : deux en or ; une en argent et une en bronze.

Le ministre Moyongo a déploré la disparition du grand artiste talentueux qu'a été Jacques Koyo. «Mardi 21 septembre, a-t-il dit, c'est autour de 10H qu'il a été informé de sa mort, et il s'est rendu à son domicile pour s'enquérir des circonstances de sa mort, mais aussi compatir au deuil avec la famille...».

Il s'agit d'un baobab, une bible de notre musique qui vient de partir, a dit "Pape God".

"Roga-Roga" qui a travaillé avec lui, s'est dit peiné d'apprendre sa mort. «Chairman a su lier la musique traditionnelle à la musique moderne».

Johson Philosophe, artiste-musicien, a reconnu son apport dans la musique congolaise : «Grâce à lui la danse Engondza a été internationalisée, tout en saluant son dynamisme dans l'UMC. Malgré son état de santé précaire, il prenait toujours part aux réunions de leur organisation et donnait son avis pour sa bonne marche ».

Alain-Patrick MASSAMBA



Programme des obsèques de M. Raymond KOUBA, ancien Administrateur-Maire de Baongo



Jeudi 23 Septembre 2021

- 13h : Recueillement à la Morgue Municipale de Brazzaville.

- 15h : Départ pour le village Mbondza, dans le District de Mbandza-Ndounda, pour l'inhumation.

Itinéraire de passage du cortège funèbre:

Morgue Municipale - Avenue de l'OUA - Carrefour Angola Libre - Rond-point Mairie de Makélékélé - Avenue Fulbert Youlou - Pont du Djoué - National n°1 - Arrêt au domicile du défunt - Rond-Point Nganga-Lingolo - Route de Linzolo - Village Mbondza, District de Mbandza-Ndounda.

Vendredi 24 septembre 2021

11h : Inhumation

Que son âme repose en paix !



Réf: NS/ 571 /FNN/UGP/SAF-2021



Publié le: 23/09/2021

AVIS DE RECRUTEMENT

Poste: Assistant de Recherche (H/F)

Localisation: Site de recherche de Mondika, dans le Parc National de Nouabalé-Ndoki, Bomassa, district de Kabo, département de la Sangha.

Contrat et durée: CDD de 12 mois

Date de prise de poste: 02 novembre 2021

Contexte:

Le site de recherche de Mondika, lieu du «Mondika Gorilla Project», est situé dans le Parc National de Nouabalé-Ndoki (PNNN), au Nord du République du Congo. Le «Mondika Gorilla Project» est un site de recherche à long-terme sur les gorilles de plaine de l'ouest, une espèce gravement menacée d'extinction. Actuellement, trois (03) groupes des gorilles de plaine de l'ouest sont actuellement suivis quotidiennement par le personnel du site de recherche de Mondika. Les objectifs du «Mondika Gorilla Project» sont centrés sur deux axes majeurs: la recherche, pour mieux comprendre l'écologie comportementale des gorilles, et le développement du tourisme, pour assurer un avenir durable à la faune et à la nature du Nord du Congo. Dans l'optique de renforcer le personnel du Site de Mondika, WCS, à travers l'Unité de Gestion du Parc National de Nouabalé-Ndoki (PNNN) recrute deux (02) candidat(e)s professionnel(le)s et motivé(e)s pour combler deux (02) poste d'Assistant(e)s de Recherche (H/F).

Le/la Assistant(e) de Recherche sera responsable de toutes les activités liées à la collecte de données dans le cadre des activités de recherche de Mondika. Cela comprend, entre autres, l'observation du comportement de groupes de gorilles habitués, la collecte d'échantillons biologiques et la collecte de données environnementales et écologiques.

Responsabilités:

Sous la supervision directe du chef de site de Mondika, les Assistant(e)s de recherche auront entre autres responsabilités: • Collecter les données de haute qualité sur le comportement, alimentation, santé, et mouvements des gorilles, et autres données selon le plan scientifique du site; • Prendre les photos et vidéos des gorilles et leur habitat pour la publicité, rapports, suivi de santé, comportements spéciales et autres événements; • Respecter tout protocole de santé et sécurité; Respecter les horaires quotidiens sur le terrain et les rotations de travail établis par le responsable du site Mondika;

• Aider, selon la direction de Chef de Site, avec l'organisation des équipes, de tout aspect de gestion du site, et de la logistique, ainsi que contribuer à l'organisation du matériel, y compris la nourriture, du site; • Être responsable de l'utilisation et de la maintenance appropriées de tous les équipements techniques de recherche de Mondika;

• Être responsable de la vérification et de la saisie quotidiennes des données;

• Faciliter les visites de touristes et autres visiteurs pour l'observation des gorilles et assurer le respect de tout protocole de santé et sécurité par les visiteurs;

• Contribuer à la production des rapports mensuels, trimestriels, et annuels sur les activités de recherche de Mondika;

• Contribuer à la production des communications externes (bulletin d'information trimestriel, contenu du

site web de Mondika);

- Maintenir une communication régulière avec le/la Assistant(e) Opérationnel Recherche et les autres collaborateurs clés tout au long du travail sur le terrain.
- Respecter les règlements et procédures en vigueur au sein de la Fondation et WCS;
- Effectuer toute autre tâche demandée par le Chef de Site de Mondika.

Aptitudes recherchées:

- Un intérêt profond sur la biodiversité, la nature, et les animaux ;
- Volonté de poursuivre une carrière scientifique;
- Autonomie dans l'utilisation des applications Word, Excel et email; intérêt manifeste pour l'acquisition de nouvelles compétences techniques et informatiques;
- Excellentes capacités d'organisation et de communication (orales et écrites);
- Attitude de résolution des problèmes et fiabilité; fort sens de responsabilité et transparence; attention aux détails; esprit d'équipe et très bonnes compétences interpersonnelles;
- Volonté de travailler de manière dynamique, constructive, et respectueuse dans une équipe internationale

Profil du candidat:

- Être de nationalité congolaise jouissant d'une bonne condition physique;
- Excellente maîtrise du français, oral et écrit. Compétence en anglais sera un atout.
- Avoir un intérêt marqué pour l'exécution du travail de terrain et l'expérience du travail dans des conditions extrêmement isolées est un élément fondamental;
- Avoir au moins un Bac en foresterie ou sciences biologiques sera un atout;
- Avoir l'expérience d'au moins 1 an dans le domaine de la gestion forestière sera un atout;
- Les candidats fournissant la preuve de leurs vaccinations, y compris la vaccination contre le Covid-19, sont préférés.

Documents à fournir et date limite:

- Curriculum vitae (2 pages maximum);
- Lettre de motivation (1 page maximum);
- 3 références professionnelles.

Votre candidature doit être envoyée par mail à l'adresse suivante: ndokirh@wcs.org

Merci de mentionner «Assistant(e) de Recherche du Site de Mondika» dans l'objet de l'e-mail.

Ou bien, veuillez déposer votre candidature aux bureaux WCS à l'une des adresses suivantes:

WCS

Brazzaville
151 avenue
Général de
Gaulle
Plateau Ville
BP: 14537

WCS Ouesso

Avenue Marie Ngouabi
Vers le Conseil
Département
de la Sangha

WCS Kabo

A côté de la piste
d'atterrissage

WCS Epena

Reserve
Communautaire
du Lac-Télé

WCS Pointe-Noire

ACPE

Département
de la Sangha

Bomassa

Base vie
de l'UGP

Makao

Base vie
de l'UGP

WCS Pointe-Noire

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 24 octobre 2021.

NB: Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer les différents entretiens.

Fait à Bomassa, le 21 Septembre 2021,

Camille RAYNAUD

Chef de Service Administration et Finance Parc National Nouabalé-Ndoki

ANNONCES

Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux Commission Générale de passation des marchés n°02

Sélection internationale restreinte avec présélection ouverte n°122/ BEAC-SGDPMG/SIRP/Ser/2021 pour la réalisation des études architecturales et techniques ainsi que la confection d'une maquette en vue de la construction d'une Agence de la BEAC à Mouila

Dans le cadre de la gestion de son patrimoine immobilier, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite recruter une entreprise spécialisée en vue de la réalisation de toutes les études architecturales, techniques et la confection d'une maquette en vue de la construction de sa nouvelle Agence à Mouila.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les Prestataires intéressés peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

Services Centraux Direction Générale
de l'exploitation CGAM. 14^e étage.
Porte 14.12
Adresse: 736 Avenue Monseigneur Vogt
- BP: 1917 Yaoundé - CAMEROUN
Tél: (+237) 222 23 40 30: (+237) 222 23 40 60 Postes 5452, 5431, 5412 ou 5403
Fax: (+ 237) 222 23 33 29
@: egam.sex@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée au paiement de la somme non remboursable de deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception de celui du Bureau de Paris.

Les candidatures conformes au règlement

particulier de la présélection devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 07 octobre 2021 à 12 heures (heure de Yaoundé).

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux Bureau d'Ordre,
15^{em} étage, porte 15.01
Adresse: 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP: 1917 Yaoundé
- CAMEROUN

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les candidatures seront ouvertes le jeudi 07 octobre 2021 à 13 heures aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. La séance ne sera pas publique en raison des contraintes qu'imposent la lutte contre la propagation de la COVID-19.

Yaoundé le 10 septembre 2021

**Le Président
de la Commission**

MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE
N°385/2021/BZ-C

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours : cette procédure concerne les immeubles suivants

N°	N° de réquisition	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIERS	Arr /Dpt	REQUERANTS
1	22206 du 30-09-20	Sect P4, bloc 51 ; Pile 14 (ex.08) ; Sup : 304,54m2	03BIS, RUE MAKOTOPOKO	4-BZV	NTSIENTA MATONDO Léa Nicole
2	22574 du 15-12-20	Sect P14, bloc 135 ; Pile 7 ; Sup : 188,57m2	8BIS, RUE KOMONO	6-BZV	BOURANGON-DIT-ONTALI Ceslestin
3	27375 du 08-07-21	Sect P11, bloc 77 ; Pile 9 (ex.292) ; Sup : 232,03m2	292, RUE MAYAMA	5-BZV	ONDZIE EMBOUTA Mazho Pharel
4	27507 du 04-08-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 400,00m2	MAKABANDILOU	9-BZV	Enfants MEKOYO
5	27506 du 04-08-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 400,00m2	MAKABANDILOU	9-BZV	MEKOYO AYO Eliane Belavie
6	27496 du 02-08-21	Sect P4, bloc 147 ; Pile 13 ; Sup : 208,49m2	7BIS, RUE MAKOKO	3-BZV	NKENZO Isidore
7	27289 du 17-06-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 40.669,83m2 soit 4ha06a69ca	VILLAGE BAMBOU MINGALI	POOL	MABANDZA Emmanuel
8	27291 du 17-06-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 19.947,75m2 soit 1ha99a47ca	VILLAGE BAMBOU MINGALI	POOL	GAMBOU Blanchard Jocelin
9	26939 du 24-03-21	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 1.400,00m2	QUARTIER CAMPEMENT (PK 45)	POOL	ODDET Louis Basile
10	27328 du 30-06-21	Sect P13, bloc 98 ; Piles 8 et 9 ; Sup : 1.308,21m2	4, AVENUE DE LA TSIEME	6-BZV	GATSE Brice
11	27330 du 01-07-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 400,00m2	VILLAGE MOUTOH AGRI-CONGO	POOL	ODZEBE Orssia
12	26988 du 31-03-21	Sect P14B, bloc 54 ; Pile 9bis ; Sup : 195,27m2	56BIS, RUE LEKOUMOU	9-BZV	AKIRIDZO OPOMO KEDOPIELE Fiacre
13	27439 du 19-07-21	Sect P13, bloc 226 (ex. 207) ; Pile 7 (ex. 12) ; Sup : 345,82m2	12, RUE MISSAKOU (QUARTIER MOUKONDO)	4-BZV	ANDALETIA Victor
14	6027 du 14-06-12	Sect P8, bloc 25 ; Pile 9 ; Sup : 725,53m2	37, RUE BONGA	4-BZV	KIBA NGALA OKAYA Nelly
15	27563 du 25-08-21	Sect P4, bloc 36 ; Pile 14 (ex. 12) ; Sup : 253,17m2	43, RUE DJAMBALA	4-BZV	NDINGA OLA Fleur Jeanne et NDINGA OLA Yolande
16	27495 du 30-07-21	Sect PA, bloc 10 ; Pile 13 ; Sup : 398,83m2	AVENUE BASE AERIENNE	4-BZV	Société Civile Immobilière «RIKESA»
17	27526 du 11-08-21	Sect P7, bloc 93 ; Pile 8 ; Sup : 288,58m2	697, RUE NKO (QUARTIER PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	OMBOUMA Meda
18	27322 du 29-06-21	Sect P2, bloc 66 ; Pile 13 ; Sup : 323,85m2	43, AVENUE DE FRANCE	3-BZV	ODICKY Parfait Arnel
19	27586 du 30-08-21	Sect : Zone rurale ; Sup : 1.600,00m2	VILLAGE YEH (TERRE IBINA)	POOL	AMADOU DRAME
20	27529 du 12-08-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 1.086,45m2	QUARTIER 3 GASTON MPOUILILOU (KINTELE)	POOL	BARRY Ismaïla
21	27491 du 30-07-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 704,90m2	QUARTIER ISSOULI	POOL	ANDELY Véronique
22	27552 du 23-08-21	Sect P9, bloc 37 ; Pile 1 ; Sup : 405,95m2	58, RUE MABIROU	5-BZV	OKANDZE ELENGA Chiron Porole
23	19767 du 24-12-18	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 10.000,00m2 soit 1ha	VILLAGE MOUTOH	POOL	NICOLAS Jean Wilfrid
24	27576 du 25-08-21	Sect P10, bloc 138 ; Pile 01bis ; Sup : 417,64m2	81BIS, RUE LINZOLO	5-BZV	BODOUMA Urbain Désiré
25	27492 du 30-07-21	Sect P1, bloc 11 ; Pile 31 ; Sup : 320,87m2	22, RUE KOUYOUS	3-BZV	VOUMBO SENZE Martine Nadège
26	27522 du 10-08-21	Sect W (ex BD), bloc 11 (ex 2) ; Pile 4 (ex 10) ; Sup : 229,44m2	10, RUE OLLY (QUARTIER THOMAS SANKARA)	9-BZV	KANGA KOUMOU Lionel
27	27512 du 05-08-21	Sect P10, bloc 68 ; Pile 11 ; Sup : 276,43m2	120, RUE TSABA	5-BZV	MOBOULA Gervais Francis
28	27535 du 12-08-21	Sect néant, bloc néant ; Pile néant ; Sup : 326,01m2	IMPOH MANIANGA	9-BZV	VOUMBO SENZE Nadège et Enfants MAYELA
29	19717 du 17-07-18	Sect CH, bloc 75 ; Pile 8 ; Sup : 746,14m2	QUARTIER MASSENGO	9-BZV	ATIPIOT Alain Romuald
30	19718 du 17-07-18	Sect P13, bloc 253 ; Pile 14 ; Sup : 372,60m2	7, RUE ZOLA (MOUKONDO)	4-BZV	ATIPIOT Alain Romuald
31	27546 du 18-08-21	Sect AT, bloc 57 (ex.169) ; Pile 1 ; Sup : 165,84m2	2, RUE MATSOUBA LANDRY	4-BZV	GOUENDE Yolande Clémentine
32	16881 du 25-09-17	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 400,00m2	QUARTIER ISSOULI	POOL	IVOSSOT Célestin Innocent
33	26762 du 28-01-21	Sect -, bloc -, Pile 01 ; Sup : 502.250,00m2 soit 50ha22a50ca	VILLAGE MBAMBA 1	POOL	BOUKA-BABACKAS Ingrid Olga Ghislaine
34	27560 du 24-08-21	Sect P7 Suite, bloc 31 ; Pile 13 (ex. 1759) ; Sup : 396,34m2	1759, RUE MOUKOUKOULOU (Q. PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	DOUNIAMA OSSIBI Yannick Audrel
35	27559 du 24-08-21	Sect P7 Suite, bloc 48 ; Pile 10 (ex. 1502) ; Sup : 341,25m2	1502, RUE NOUMBI (QUARTIER PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	DOUNIAMA OSSIBI Junior Cédric
36	27272 du 14-06-21	Sect néant, bloc néant ; Pile néant ; Sup : 400,00m2	QUARTIER NDIBOU (IGNIE)	POOL	MONGHA IDZIBA Antoinette Blise
37	26788 du 03-02-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 368,62m2	QUARTIER STADE LA CONCORDE	POOL	AKOLY Jean Marie
38	27509 du 04-08-21	Sect P1, bloc 29 ; Pile 13 ; Sup : 184,88m2	61BIS, RUE KASSAI	3-BZV	OKOGNA OKOMBI Patrick Benjamin
39	16601 du 03-07-14	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 4.000,00m2	VILLAGE MOUTOH	POOL	OKO Remi Noël
40	22527 du 07-12-20	Sect CC (ex. BF), bloc 147 (ex.2) ; Pile 5ter (ex8) ; Sup : 400,00m2	QUARTIER MONT BOUKIERO	9-BZV	BOZALANDE Ynciel Bonzard
41	22526 du 07-12-20	Sect CC (ex. BF), bloc 147 (ex.2) ; Pile 5bis (ex5) ; Sup : 400,00m2	QUARTIER MONT BOUKIERO	9-BZV	IBARA née AMBOU Natacha
42	27108 du 06-05-21	Sect CH, bloc 94 ; Piles 6 et 7 ; Sup : 1.184,50m2	RUE EYOULOU (QUARTIER MASSENGO)	9-BZV	NGOMA BAYISSI Jeanine
43	10942 du 10-09-14	Sect BD zone 5, bloc 12 ; Pile 1 ; Sup : 2.154,92m2	QUARTIER MATARI	9-BZV	GANGOUO BIALY Santa Mireille
44	26707 du 23-04-21	Sect CJ, bloc 98 ; Pile 07 ; Sup : 402,45m2	RUE BITO (QUARTIER MASSENGO)	9-BZV	NGATSE Ludovic Gaston
45	10616 du 30-07-14	Sect AT2, bloc 145 ; Pile 8 ; Sup : 430,82m2	5, AVENUE NGAMABA	7-BZV	TAHOLIEN Rayane Le Précieux

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

**Le Chef de Bureau,
Gilbert MBANZA**

Fait à Brazzaville, le 23 septembre 2021

LIGUE DE FOOTBALL DE BRAZZAVILLE

Les meilleurs récompensés



Le trophée du champion de Division 1, Gazon vert

La saison 2020-2021 du football brazzavillois s'est achevée mercredi 22 septembre 2021 au Stade Président Alphonse Massamba-Débat, où les meilleurs acteurs des championnats de Division 1 et de Division 2 ont été récompensés.

Brève et simple a été la cérémonie de proclamation officielle des résultats et de clôture de la saison footballistique de Brazzaville. Autour du président de la Ligue, Destin Miguel Mbouni, il y avait la quasi-totalité des membres du bureau exécutif. Et parmi les invités, on a noté la présence du président de la FECO-FOOT (Fédération congolaise de football), Jean-Guy Blaise Mayolas, et du directeur départemental des sports, Gabriel Tchicaya.

Jean-Baptiste Kibélo, secrétaire général de la Ligue, a rappelé à cette occasion certains hauts faits ayant marqué cette saison sportive, notam-

ment l'organisation réussie des championnats qui ont assuré le titre de champion à Gazon vert en Division 1, et à Etoile juniors en Division 2.

La Division 1 comptait 30 équipes (602 joueurs au total) réparties en trois poules de 10 équipes chacune. 395 buts ont été marqués, 495 cartons, dont 23 rouges, distribués aux joueurs et 2 cartons jaunes aux officiels.

Concernant la Division 2, 20 équipes (307 joueurs inscrits) réparties dans deux poules de 10 équipes chacune, étaient en lice. 258 buts ont été marqués, 283 cartons dont 7 rouges ont été infligés aux joueurs.

Ces championnats ont eu leurs princes charmants, leurs flambeurs de pelouse, leurs démolisseurs de défenses, leurs dompteurs d'attaque. La meilleure attaque de Division 1 a été celle de l'A.C Mbila Sport (35 buts inscrits) et la plus mauvaise défense, celle

de F.C Océan (23 buts encaissés). En Division 2, l'attaque la plus prolifique a été celle d'Etoile juniors (25 buts marqués), et la plus piètre défense celle de Héros Sport.

De même des joueurs et des officiels s'étant mis en évidence, ils ont récolté le fruit de leur régularité, de leur métier intrinsèque.

Le sifflet de l'arbitre Grâce Mbombila récompensé, le drapeau de l'arbitre assistante Sandrine Bassounguimina l'a été aussi. L'attaquant de l'AC Mbila Sport, Clivie Mvintsié, auteur de 15 buts, a dominé le marathon des buteurs de Division 1, tandis que Levi Loïc Mbola, avec 9 buts, a été le plus prolifique de Division 2.

L'orateur n'a pas éludé les manquements à l'éthique ayant émaillé la saison sportive. Où des clubs se sont détachés en relief. Dans l'ordre, Soleil levant et A.S.Mik, respectivement médaillés d'or et d'argent. Singulier record!

«La Ligue va prendre le relais d'organiser les Play-off issues des championnats des catégories d'âge de chaque sous-ligue, afin de déterminer les champions de Brazzaville le 5 octobre prochain», a indiqué Jean-Baptiste Kibélo. Elle entend aussi renforcer ses effectifs dans les corps de métiers par des stages formation destinés aux jeunes et des séminaires de remise à niveau aux officiels de matchs et aux officiels d'équipes.

Jean ZENGABIO

VOLLEY-BALL

Encore une saison importante



DGSP à l'honneur

Après les championnats nationaux, Brazzaville s'apprête à abriter les Coupes des clubs champions juniors et seniors (Dames et messieurs) de la zone 4 de la Confédération africaine de volley-ball.

On ne parle pas assez souvent du volley-ball congolais en termes d'organisation de compétitions internationales. C'est compréhensible, l'actualité étant réduite certaines années. Mais c'est impardonnable maintenant, car Brazzaville abrite de plus en plus de compétitions sous-régionales. Les prochains tournois zonaux auront lieu du 15 au 27 octobre prochain. Il s'agit des coupes d'Afrique centrale des clubs champions, en juniors et seniors,

dans les deux versions.

La FECOVO (Fédération congolaise de volley-ball) annonce la participation de 33 équipes en provenance du Cameroun (4 en seniors et 2 en juniors), du Gabon (2 en seniors seulement), de la République Démocratique du Congo (8 en seniors et 2 en juniors), de la République centrafricaine (1 en seniors et 1 en juniors), sans oublier le pays hôte, le Congo (6 en seniors et 7 en juniors). L'instance dirigeante du volley-ball congolais attend que toutes les fédérations sœurs confirment la participation de leurs équipes.

En cette période de crise sanitaire et financière, il faut une dose de courage pour accepter d'abriter

des compétitions internationales. Car un tel événement impose un cahier des charges et exige une mobilisation financière, matérielle et humaine nationale. La FECOVO a osé. Non pas seulement qu'elle veuille prendre le leadership dans la sous-région Afrique centrale, mais aussi pour de perspectives d'avenir meilleur pour la zone 4 et le volley-ball congolais. Et si l'Etat pouvait aussi se porter garant de certains engagements ?

Les Congolais espèrent briller

L'activité n'était pas en veilleuse entre-temps. Après les championnats des ligues, la FECOVO a pris le relais en organisant, du 5 au 12 septembre dernier, ses championnats nationaux. Ils ont permis aux clubs congolais engagés dans les coupes des clubs de la zone 4 d'avoir des matchs dans les bras et les jambes et, ainsi, de briller... Les titres en seniors dames et hommes ont été remportés par la DGSP, aux dépens de Kinshasa (en hommes comme en dames), tandis que C.F.J.C.M. (Centre de formation Jean-Claude Mopita) a fait le carton plein en raflant tous les titres en juniors et cadets.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Maître Léole Marcelle KOMBO Notaire à Pointe-Noire

73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1^{er} étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P : 1718 Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE SCAFFALL CONGO en sigle «SCAFCO»

Suivant acte établi, en date du 05 Octobre 2015, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 06 Octobre 2015, sous le folio 174/2 N0 7244, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination: SCAFFALL CONGO en sigle «SCAFCO» ;
Forme: Société à Responsabilité Limitée,
Capital: Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en deux cent (200) parts de cinq mille (5 000) ;
Siège social: 23, Avenue du Docteur LOEMBA, Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo ;
Objet: La société a pour objet, en République du Congo : Prestations de services aux industries pétrolières et de la construction civile (BTP), en particulier peinture et autres revêtements ; Echafaudage ; Calorifuge ; Travail en hauteur ; Travail sur corde ; Services spéciaux ; Travaux à l'eau à ultra haute pression ; Inspection et réparation d'équipements et matériaux de forage ; Location d'équipement et matériel industriel ; Location d'échafaudage ; Location de voitures et autres moyens de transport terrestre, maritime et aérien ; Prestation de services ; Agence d'intérim ; Représentation de marques et équipements ; Commerce général ; Importation et exportation incluant l'importation et l'exportation de biens et services. Durée : Quarante-neuf (99) années à compter de son immatriculation au RCCM ; Gérant : Monsieur MOUTENOT Jean Marc. RCCM : CG/PNR/ 15 B 658,

Pour insertion légale
Maître Léole Marcelle KOMBO -

Maître Léole Marcelle KOMBO Notaire à Pointe-Noire

73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1^{er} étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P : 1718 Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE

SCAFFALL CONGO en sigle « SCAFCO »

Société à Responsabilité Limitée au capital de F CFA : 1.000.000
Siège social : 23 Avenue du Docteur Denis Loemba, Centre-ville
Pointe-Noire, République du Congo
RCCM NO : CG /PNR/15 B 658

CESSION DE PARTS SOCIALES - TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Suivant actes déposés au rang des minutes de Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 04 Juin 2020, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 05 Juin 2020, sous le folio 105/1 N02865, il a été décidé ce qui suit :
Conventions de cession : L'assemblée générale a approuvé les conventions de cession de parts effectués le 05 Mars 2020.
Transfert du siège social : Le siège social est transféré au quartier Km4, en diagonale de

l'Hôtel Résidence PEMBA, Arrondissement 01, E.P. Lumumba, Pointe-Noire, République du Congo.
Dépôt légal : Greffe du Tribunal de Commerce sous le dépôt 11020 DA 248 du 22 Mai 2020 et mention modificative a été portée à la même date au RCCM, sous le numéro M2/20 — 365.
Pour insertion légale

Maître Léole Marcelle KOMBO

JEAN-MICHEL MBONO "SORCIER" REpond A VOS QUESTIONS

Cet espace est réservé aux questions que bon nombre de férus du football congolais se posent sur divers sujets. Jean-Michel Mbono "Sorcier", véritable légende vivante du ballon rond congolais et africain, les a répertoriées et y répond.

*Qu'attendez-vous du slogan "Le football aux footballeurs" de Joseph Blatter ?

*J.-M. MBONO: il faut se souvenir: si grands soient-ils, les joueurs ne sont pas les seuls acteurs du football. Dans notre enthousiasme, dans notre focalisation extrême, nous avons tous un peu tendance à l'oublier. Derrière nos héros, nos idoles, il y a tous ces bénévoles sans lesquels nos champions n'auraient pas, sans doute, jamais éclos; tous ces dirigeants très souvent décriés, contestés, vilipendés, voués aux gémonies; tous ces arbitres promis aux mêmes harangues, parfois bastonnés; tous ces entraîneurs dont le sort est lié à une victoire autant qu'à une défaite. Nous avons constaté aussi



autres...sont organisés, il y a très peu de footballeurs qui s'y intéressent. Ce n'est pas normal. Rien ne sert de parler au quotidien du football aux footballeurs, de la mauvaise qualité de jeu des équipes, tant que les anciens ne sont pas présents en formation pour y apporter des améliorations.

*Quelle lecture faites-vous sur les jeunes joueurs des générations actuelles qui gagnent beaucoup d'argent ?

*J.-M. MBONO: Il faut dire que les choses ont beaucoup changé, et je pense que si les joueurs actuels gagnent tout cet argent, ils le méritent. De plus en plus, les footballeurs professionnels signent des contrats. Or, les transferts se négocient au prix fort, avec à la clé un gros salaire. Il faut savoir que ce n'est pas toujours facile pour les footballeurs quand on les voit courir sur le terrain. Chacun a son métier. Eux, ils ont choisi le football, donc il est normal que le football leur rapporte quelque chose.

(A suivre)

Inspirés tous les jours par nos héros



Pour vous, Partout

SAHAM Assistance devient **Africa First Assist**

L'expertise et le savoir-faire de **Africa First Assist** sont au service de tous les héros du quotidien.

www.africafirstassist.com